le franco albertain

Mercredi, le 16 août 1972. Volume 5. Numéro 38

"Je suis certain que cela va marcher"

M. Michel Beaudoin

Plus de 525 étudiants attendent la rentrée



Spécial J.H. Picard

- Liste complète des professeurs
- Le bilinguisme à J.H. Picard
- Les cours et les activites para-scolaires

voir en page 5

Meeta:

Un contrat qui s'achève

page 7

M. Guy Lacombe répond au Franco-albertain

page 4

Le remplaçant de J.M. Olivier est nommé

page 5

Des Québécois

"Nous sommes contre le séparatisme."

page 7

pot-pour-rire pas-pour-rire

avec B.J. Tremblay

Ca s'passait d'même dans le bon vieux temps

Les danses modernes sont d'une chasteté que nos prédicateurs manquent de priser et prôner, en chaire!

On ne se touche pas, on ne se parle pas dans l'creux de l'oreille, on ne se regarde même pas: on ne fait que se brasser les molécules, comme au gymnase, et la retombée de radiations atomiques se passe inaperçue.

On est revenu à la tombée des "neiges d'antan", qu'avait perdues François Villon, avec la venue des twist, boogie-woogie, wapiti, etc.

Avant ça, nos couples dansaient "joue à joue, de la tête aux pieds" on "cheek to cheek from head to toe" comme ça se dit en anglais.

La culture africaine avait tout de même son sens de pudeur, à ce qu'on peut voir!

Vive la république!

Si un publicain, c'est un percepteur d'impôts, qu'est-ce un républicain?

Un républicain, c'est celui qui revient percevoir l'impôt déjà perçu!

Démissions au S.A.S.

Qu'est-ce le S.A.S.?

Un tremplin de gymnastique sociale?

Qu'est-ce que le bureau d'administration du S.A.S.?

Une infrastructure de l'A.C.F.A.?

C'est contagieux: me voilà rendu comme le S.A.S., je pose des questions sans réponses!

Les rois s'amusent

Contrepèteries et Contreparties:

- Jerry Pringle (L-Fraser Valley East) interpella Jack Horner (PC.-Crow-foot) comme étant "l'honorable Corneille du Pied - de - membre.

(Crow-foot - Pied-de-Corneille).

- Le Chef de l'Opposition Robert Stanfield dit du Vérificateur (Auditor) Général Maxwell Henderson, que ses rapports financiers se diraient "auditoriaux" dans l'information Canada.

- Ross Whicker (L.-Bruce) dit que George Hees (P.C.-Prince Edward-Hstings) n'a pas grand défauts:

"Mais chaque fois qu'il se l'ouvre, il exagère ceux dont il est déjà possédé", ajouta Whicker.

Que ferais-je dans le Franco quand des esprits si nobles sont les élus du peuple, et qu'ils montrent tant d'esprit?

Pauvre Franco!

Que le grain ne meure

Les fermiers, ça roule

Même si le nombre de fermes de recensement a constamment diminué entre le ler juin 1966 et le ler juin 1971, la valeur marchande des machines et du matériel agricoles, selon les estimations des exploitants agricoles, a continué d'augmenter: elle est passée de 3.6 à 3.9 milliards de dollars pour l'ensemble du Canada.

La valeur marchande des machines agricoles par ferme est passée de $8,300 en 1966 à $10,700 en 1971, soit une hausse de 29%.

Comme en 1966, environ 75% des fermes avaient au moins une automobile en 1971. En moyenne, il y avait plus d'une automobile par ferme et le nombre par moyen s'est accru au cours de la période 1966-1971, même si le nombre total d'automobiles a baissé (il est passé de 356,000 en 1966 à 324,000 en 1971).

Le nombre de fermes ayant des camions est passé de 261,000 en 1966 à 248,000 en 1971, mais le nombre de camions a augmenté, passant de 345,000 à 370,000. Ainsi, au cours de la période 1966-1971, le nombre moyen de camions par ferme est passé de 1.3 à 1.5. En 1971, 68% des fermes avaient des camions, contre 61% seulement en 1966.

Sur l'ensemble des fermes, 31,000 (8.4%) n'avaient ni automobile ni camion, cependant plusieurs de ces fermes n'étaient pas habitées.

En 1971, le nombre de tracters dans les fermes, soit 597,000, n'a pratiquement pas changé par rapport à 1966. Le pourcentage des fermes ayant un tracteur est passé de 85% à 88% et le nombre moyen de tracteurs par ferme est passé de 1.6 à 1.9.

Le nombre total de moissonneuses-batteuses a diminué: de 170,000 en 1966, il est passé à 163,000 en 1971. Le nombre moyen par ferme a peu changé dans l'ensemble du pays mais, compte tenu de la réduction du nombre total de fermes, la proportion des fermes ayant une moissonneuse-batteuses a augmenté: elle est passée de 37% en 1966 à 41% en 1971.

Le nombre d'andaineuses est passé de 124,000 en 1966 à 140,000 en 1971 et, sur la même période, le nombre de fermes ayant une andaineuse est passé de 117,000 à 128,000, ce qui fait plus que compenser l'effet de la diminution du nombre de fermes.

Les presses ramasseuses à foin étaient également plus fréquentes dans les fermes en 1971, leur nombre passant de 137,000 en 1966 à 153,000 en 1971. Sur la même période, le nombre de fermes ayant des presses ramasseuses à foin est passé de 135,000 à 151,000.

Le nombre de moissonneuses de plantes fourragères est passé de 24,000 à 29,000. Si le type de machine agricole était la plus rare dans les fermes, lors du recensement de l'agriculture, c'est lui par contre qui affichait le plus fort taux d'augmentation, soit 17,4%. Le pourcentage des presses moissonneuses de plantes fourragères est passé de 5.4 en 1966 à 7.3 en 1971.

Le nombre de fermes ayant des trayeuses mécaniques est passé de 103,000 en 1966 à 81,000 en 1971, beaucoup de fermes laitières ayant été transformées en fermes de bovins. En 1971, la proportion des fermes ayant des trayeuses mécaniques qui étaient passée de 22% en 1961 à 24% en 1966, est redevenue la même qu'en 1961.

Les données détaillées sur les machines et le matériel agricoles recueillies au recensement de l'agriculture de 1971 sont présentées par division de recensement et par province, dans la publication No. 96-720. On peut se procurer cette publication en s'adressant à la Distribution des publications, Statistique Canada, Ottawa, ou à la Division des publications, Information Canada, Ottawa.

324,000 automobiles

370,000 camions

597,000 tracteurs

Aimez-vous le blé roux?

OTTAWA, 4 août 1972 -- Cinq nouvelles catégories de blé mises en vigueur le ler août 1972. La conversion a été amorcée le ler août 1971, avec la catégorie du blé roux de printemps No. 1 de l'Ouest canadien qui réunissait les anciennes catégories de blé vitreux No. 1 et de blé No. 1 et No. 2 du Nord.

Les catégories qui ont été mises en vigueur au début de la campagne agricole 1972-1973 sont le blé roux de printemps No. 2 et No. 3 de l'Ouest canadien et trois catégories de blé d'utilité générale.

Le blé roux de printemps No. 2 de l'Ouest canadien comprend l'ancienne catégorie No.3 du Nord et les meilleurs lots de la catégorie No. 4 du Nord.

Le blé roux de printemps No.3 de L'Ouest canadien comprend le reste des stocks anciennement classés dans la catégorie No. 4 du Nord et tous les stocks de l'ancienne catégorie No. 5.

Les catégories No. 1 et No. 2 de blé d'utilité générale constituent deux niveaux de qualité pour les types ou variétés de blé, comme le Pitic 62, homologués et produits avant tout pour des fins commerciales autres que la mouture.

La catégorie No. 3 de blé d'utilité générale comprend les stocks qui ne satisfont pas aux normes des autres catégories supérieures.

Depuis le ler août 1971, le Canada a classé et exporté la catégorie de blé roux de printemps No. 1 de l'Ouest canadien sur une base de la teneur en protéine garantie. La nouvelle catégorie de blé roux de printemps No. 2 de l'Ouest canadien sera traitée de la même façon.

Les ours bruns, véritable cauchemar pour les apiculteurs.

Le bulletin agricole du gouvernement de l'Alberta, édition du 31 juillet, signalait les ravages causés par les ours bruns dans la région de Rivière-la-Paix, surtout autour de Falher, village à forte prédominance C.F. En effet, plusieurs résidents de cette région sont des spécialistes de la production du miel et cette année, à cause de la très forte population d'ours bruns, les apiculteurs subissent des dommages importants. Le gouvernement de l'Alberta n'est pas resté insensible aux problèmes des apiculteurs. Cette année, la division du Ministère de l'Agriculture de Smokey River a fait des tests sur des pièges à ours. L'un de ces pièges, le piège Seyler coûte moins de $20.00 et n'est pas supposé blesser l'animal.

La province en bref

Foule record à la fête de Legal

Le comité de Récréation de Legal nous informe que "Fête au Village" fut un des plus grands succès depuis l'inauguration, il y a dix ans. Notre village se félicite d'avoir des gens dévoués et qui se donnent volontairement dans la préparation et le travail pour cette célébration annuelle.

Le soleil et la gaieté dans tout le village se fit sentir parmi nos nombreux visiteurs.

Marcel Dubé, le maréchal de la parade, désire remercier tout ceux qui prirent part avec leurs chars allégoriques. Il tient à remercier les juges, le Révérend Camille Bissonnette, en visite à Legal venu de l'Afrique, le docteur Mac Donald de St-Albert et M. Roger Bourbonnais d'Edmonton. Les gagnants dans la parade furent: 1- prix- Chateau Sturgeon de Legal, 2- prix- St-Albert Community Leagare, 3-prix- Alexander Reseve. Le conseil paroissial de Legal remporta le prix d'originalité.

Samedi le prix d'entrée de $25.00 fut gagné par Mme Liliane Bilodeau de Vimy. Dimanche Mme. Laurette Kilser d'Edmonton fut l'heureuse gagnante.

Les gagnants du concours de démolition d'automobiles furent Denis Pelletier suivi par Denis Landry et finalement Philippe Préfontaine.

Le tournoi de balle au camp de $1,000.00 fut gagné par l'équipe de Legal, quand la dernière partie fut jouée contre Linaria et dont les points montraient 15 à 4.

Le tournoi commença à midi, samedi. Vimy remporta victoire contre Westlock 7 à 4. La deuxième partie fut jouée entre Barrhead et Morinville. Morinville fut vainqueur 5 à 4. Linaria déjoua Redwater II à 3 dans la troisième et dernière partie de samedi.

Dimanche c'était les semi-finals. En voici les résultats: Legal 4 contre Vimy 3, Linaria 15 contre Morinville 5; partie finale Legal 15 contre Linaria 4.

Le débat de crêpes consistait à savoir qui en mangerait le plus fut bien joué par les spectateurs, ceux qui prenait part au concours avaient 15 crêpes à digérer. Le premier à finir recevait un trophée. Le gagnant dans le groupe âgé de 7 à 11 ans fut Walter Fizer. Dans le groupe de 12 ans et plus ce fut Lyle Trithart qui remporta le trophée. Jerry Kraushopf défia qui que ce soit de se présenter pour en manger plus que lui. Deux volontaires s'approchèrent! Chacun se firent présenter vingt grosses crêpes. Jerry fut proclamé " le roi des mangeurs de crêpes". On lui présenta un gros gobelet souvenir.

Les deux jours de fête se terminèrent avec du théâtre dans l'arène. Nous regretions que le système accoustique fit défaut mais nous vous assurons d'améliorer ceci l'an prochain. C'est sur ce théâtre que l'on tira le billet gagnant d'un voyage en Espagne pour deux personnes, ou option de $1,000.00. La personne chanceuse fut Bill Faulkner choisit le $1,000.00 et est présentement rendu en Colombie Britannique- bon voyage!.

Les feux d'artifices éclatants conclurent la célébration annuelle.

Le comité de Fête au Village désire exprimer leur gratitude à tous ceux qui se sont donner la main et aussi à tous nos visiteurs qui sont venus en si grand nombre, célébrer avec nous.

A l'an prochain!!.

Nous avons eu l'honneur de compter parmi nous notre nouvel évêque, Son Imminence Monseigneur Raymond Roy. Plusieurs de nos citoyens et du diocèse ont eu l'occasion de le saluer. Avant d'être ordonné évêque de St-Paul, il était recteur à la cathédrale de Saint-Boniface au Manitoba.

Ce fut un plaisir aussi pour nous de recevoir une jeune demoiselle deCalgary- Mlle Christiane Durant, qui depuis le festival de la "Cabane à sucre" à Edmonton est devenue Mlle Cabane à Sucre.

Elle était accompagnée de l'Honorable Horst Schmed, ministre de culture jeunesse et récréation de la province de l'Alberta.

Mlle 1972

Samedi soir, le 29 juillet, Marguerite fut couronnée Mlle Fête au Village 1972 par la reine de l'an passée, Mlle Bonnie Campbell.

Les candidates furent jugées selon leur apparence et leurs talents. Les juges: Mme. Antoinette Hesse, institutrice d'Edmonton, Mme. Brenda Belon, institutrice de Westlock ainsi que M. Art Stapleton, maire de Morinville ont bien rempli leur tâche quoiqu'ils ont trouvé cela très difficile. On présenta à Mlle Fête au Village un joli bouquet d'oeillets roses et blancs. En plus, elle reçut un ensemble de malle-complément de Simpsons-Sears, une trousse de maquillage cadeau de Revlon, un certificat Revlon de $25.00 de la Baie d'Hudson ,$50.00 du comité de Récréation de Legal et un joli trophé. Les trois autres candidates se méritèrent chacune une somme de $15.00 du comité de Récréation de Legal ainsi qu'une trousse de maquillage Revlon de la Baie.

Le jubilé d'or de Soeur Maria Vaugeois

"En action de grâce pour les dons reçus de Dieu le Père pendant 50 ans..."

Par cette formule Soeur Maria Vaugeois, bien connue sous le nom de Soeur Elisabeth de Jésus, renouvelle, au cours d'une messe de reconnaissance, les voeux qu'elle a prononcés à Kermaria, France, il y a 50 ans.

C'est sur le thème "reconnaissance-dans-la-joie" que s'enfilent, comme autant de perles, les diverses activités de cette célébration où les Filles de Jésus et la famille Vaugeois veulent rendre hommage à Dieu et à la digne jubilaire que s'est dépensée pendant un demi siècle au servicede Dieu et du prochain dans les paroisses de Morinville, Vimy, Edmonton, Picardville et Lac La Biche.

A la Maison Provinciale--édifice dont Soeur Maria Vaugeois, comme Supérieure Provinciale, surveilla avec amour et dévouement les plans et leur exécution en 1960-- tout est en fête: des gerbes ou bouquets de fleurs naturelles ici et là; au gymnase, des décorations mobiles et des tables attrayantes au menu varié et abondant partout la joie d'accueillir les 7 filles et 5 garçons Vaugeois, avec leurs familles et leurs amis:

Soeurs Maria et Laura Vaugeois de Lac La Biche

Mme. Anna Dubord et Soeur Alma Vaugeois d'Edmonton

Mme. Charles Beaulac (Rosa) de Sterling Height, Michigan.

M. Lucien Vaugeois et Mme. Edouard Massie (Léa) de Seattle

M. Maurice Vaugeois de St-Albert

M. Joseph Vaugeois de Legal

MM. Albert et Emile Vaugeois de Vancouver

Mme. Lucien Morin (Florida) de Magog, P.Q.

Pendant la messe concélébrée par M. l'abbé Jules Laberge, curé de Lac La Biche, et le R.P. Normand Robert de Fall River, Mass., la nombreuse assistance se joint à la chorale des Filles de Jésus:

"C'est toi, Seigneur, notre joie!"

A l'homélie, M. l'abbé Jules Laberge loue le Seigneur pour ce jubilé d'or et nous fait part de son optimisme. Il nous dit, en substance, que les changements sont signes de nouvelle vie s'ils sont dictés par un sens authentique de foi. "Célébrer un cinquantième de vie religieuse c'est affirmer qu'il y a des personnes qui croient encore à la valeur de l'engagement définitif, et que les paroles de l'Evangile ont encore toute leur valeur de vie."

Réunies à la chapelle pour l'Eucharistie et après le souper pour un récital d'orgue, les deux familles de Maria se regroupent au gymnase pour un banquet, un montage biographique, de la musique, de la danse et du chant.

Mais, comme il n'y a pas de fête sans lendemain, on continue donc les jours suivants sur le même thème: la reconnaissance de Soeur Maria et de ses frères et soeurs envers les Filles de Jésus s'exprime d'une façon bien tangible, et la joie des douze "enfants" Vaugeois, réunis à l'occasion de ce jubilé d'or se manifeste par de belles réunions à Edmonton et à St-Albert.

Sincères félicitations à Soeur Maria Vaugeois! Puisse le Seigneur lui accorder encore de nombreuses années remplies de vrai bonheur!

A Marie-Reine

M. Mme Napoléon Proulx ont la joie d'avoir la visite du R.P. Gagnon de Winipeg, il est le cousin de M. Proulx.

M. Mme. Jules Chabot ont le bonheur d'avoir avec eux deux soeurs religieuses, Sr Germaine et Sr Alexina de Québec, elles sont les soeurs de Mme. Chabot.

Mlle Dolores Chabot d'Edmonton a passé deux semaines chez ses parents M. Mme. Jules Chabot.

M. Mme. Fénelon Belzile se sont rendus a Jasper afin de rencontrer deux soeurs de Mme. Belzile qui étaient venues des Etats Unis.

Vendredi le 14 juillet avait lieu le mariage de Rose Anne Pearson et Denis Martineau de Falher. Les nouveaux époux demeurent à Falher.

Sincères félicitations à M. Mme. Garey Lund (Ginette Proulx) à l'occasion de la naissance de leur premier bébé. Un gros garçon du nom de Robin.

M. Mme. Rosaire Gendron sont allés au stampede à Calgary, ils ont également visité leurs filles.

M. Mme. Lucien Brousseau de Montréal sont venus passer un mois chez leur fille et gendre, M. Mme. Raymond Rodrigue.

M. Mme. Edmond Chouinard ont passé une semaine à Edmonton chez leur fils et belle-fille M. Mme. Donald Chouinard.

M. Mme. Wilfrid Rodrigue ainsi que Réal sont allés au Stampede à Calgary.

Une soeur de Mme. Gendron, Mme. Thérèse Pelletier de Montréal qui a fait le voyage en avion est venue les rejoindre à Calgary de là ils sont allés à Banff et au lac Louise; ensuite ils se sont rendus au mariage d'un neveu, Eddy Gendron, à Vancouver; ils se sont également rendus à Victoria visiter Serge fils de Mme. Pelletier. En revenant ils ont arrêté pour visiter leurs garçons à Willian Lake ainsi qu'u frère à Mackensie

M. Mme. Héracleus Tremblay, M. Mme. Gérard Chouinard, M. Mme. Paul Gaucher et leurs trois enfants sont tous allés à Hudson Hope et à Mackensie, C B

Le tour des paroisses

" André en enfonçant le clou, fais attention à ne pas te taper sur les doigts "

" Il n'y a pas de danger, maman, c'est ma petite soeur qui tient le clou "

Paroisse St-Jean-de Bréboeuf, Ste-Hélène, St-Antoine.

Les paroissiens de St-Louis, Bonnyville, ont donné une offrande de $1,039.00 au père Lassonde C.B.S.R. pour ses missions au Japon. Le père Lassonde est le frère du curé de cette paroisse.

C'est avec regret que la communauté chrétienne de la paroisse St-Joachim a appris les décès de Mme. Roland Jodoin. de M. Arthur Galipeau, de Mme. Donalda Poulin, soeur de M. Joseph Tessier et de M. Eugène Barry, beau-frère de Mme. Annette Barry

La paroisse Notre-Dame de Lourdes, Girouxville a connu la semaine denière une expansion démographique. En effet deux familles ont fait baptiser. Il s'agit de la famille Wilbrod Rémillard (un garçon nommé René) et de la famille Normand Labrecque (une fille nommée Léona).

Si vous allez à Falher vous remarquez beaucoup d'activités autour de l'église. Un contrat de $1,500 a été donné à M. Paul Guénette pour rafraîchir la peinture de l'église du presbytère et du garage.

" A la loterie du mariage, il ne s'agit pas seulement de tomber sur un numéro; il faut être un bon numéro soi-même."

Paroisse Sacré-Coeur.

EDITORIAL

S.A.S. Une réponse de Guy Lacombe

Dans sa dernière livraison, le Franco-Albertain fait état des difficultés que traverse présentement le Service Animation Sociale. Durant les mois d'été trois animateurs sur quatre ont remis leur démission. Le rédacteur se demande ce qui se passe au S.A.S., il parle de crise de confiance face au bureau d'administration du S.A.S. il mentionne l'incapacité de ce même bureau de diriger et de définir une politique précise, bref, si à la page I du journal il dit qu'il refuse de donner son opinion sur ce qu'il appele la "crise actuelle du S.A.S. ", il se reprend de belle façon dans son éditorial de la page 4 pour " affirmer que les dirigeants du S.A.S. ont eu le grave défaut de ne rien diriger, de laisser aller les choses jusqu'au pourrissement actuel".

Je pense que lorsqu'une organisation ne "tourne pas rond", il est naturel de s'en prendre à ceux qui la dirigent. Mais une telle position risque d'être par trop simpliste et de ne pas tenir suffisamment compte d'une situation qui peut être beaucoup plus complexe.

Depuis le mois de janvier, le Bureau de Direction du S.A.S. est demeuré constamment à l'écoute des animateurs. En bref, dès le début de l'année,il a approuvé les Statuts et Règlements préparé par eux; peu de temps après, il a approuvé un plan de travail qu'ils avaient eux-mêmes élaboré; entre temps, il s'est occupé de former une équipe composée d'animateurs de première qualité. Durant ces huit mois, les animateurs eux-mêmes ont siégé à toutes les réunions du Bureau avec droit de parole (droit dont ils se sont largement prévalus).

Si dernièrement trois animateurs ont remis leur démission, il ne semble pas qu'il faille nécessairement s'en prendre au Bureau de Direction. Les démissionnaires eux-mêmes ont reconnu sans ambage, au cours de conversation que nous avons eues avec chacun d'eux en particulier, que le Bureau de Direction était compétent, conscien cieux et avait fait son devoir.

Par ailleurs, ils ont reconnu ouvertement au cours de réunions, et à plus d'une reprise qu'ils n'avaient pas su faire équipe ensemble, et qu'ils ne partageaient pas tous la même philosophie en animation sociale. Le Bureau de Direction ne pouvait que leur suggérer de se mettre sur la même longueur d'ondes, de s'organiser entre eux, ce qu'ils ont d'ailleurs tenté de faire avec beaucoup de sincérité, mais apparamment peu de succès. Mais est-ce là la raison pour laquelle trois animateurs sur quatre remettent leur démission presque en même temps? Ou est-ce parce qu'ils ont estimé que le Bureau de Direction n'avait vraiment pas compris leurs aspirations? La réponse n'est pas facile. Il nous revient d'ailleurs pas de juger les motivations personnelles des individus. Je me bornerai simplement à relater les faits et je risquerai quelques observations personnelles.

Dans sa lettre de démission, M. Guy Duchesne explique qu'il quitte le Service Animation Sociale pour accepter un poste qu'il a jugé plus alléchant dans la Direction de la Citoyenneté Canadienne du Secrétariat d'Etat . Nous aurions personnellement préféré le garder avec nous, mais personne ne peut empêcher un homme de se tailler une carrière, particulièrement quand il est jeune et qu'il a tout son avenir devant lui. La chose se produit tous les jours dans le domaine des affaires.

Quant à Messieurs Gilles Caron et Henri Lemire, ils n'ont ni l'un ni l'autre démissionné pour accepter un autre poste, mais à en juger par leurs lettres de démissions ils ont démissionnés parce qu'ils n'étaient pas satisfaits de l'orientation que le Bureau de Direction entendait donner au S.A.S. ou des décisions qu'il avait prises.

Si j'ai personnellement accepté cette double démission, j'ai cependant clairement dit à ces deux animateurs qu'elle me semblait prématurée et illogique.

Prématurée, parce qu'elle a été prise presque immédiatement après la dernière réunion du Bureau de Direction (29 juillet) à laquelle les animateurs n'avaient assisté qu'en partie, et avant d'obtenir les renseignements qui leur eussent permis de prendre une décision plus éclairée et plus prudente. (L'une des lettres de démissions contenait 7 questions auxquelles l'auteur ne s'était pas donné la peine de demander les réponses avant de démissionner).

Illogique parce qu'avant cette réunion du 29 juillet ,ils avaient remis au Bureau de Direction un document écrit dans lequel ils faisaient des recommandations quant à leur travail et quant à certaines orientations qu'ils estimaient que le S.A.S. devrait prendre. Or ces recommandations ont presque toutes été acceptées, quelques-unes ont été remises, aucune n'a été rejetée. Illogique aussi parce que l'un de ces animateurs venait d'avouer à la réunion qu'il n'avait à peu près rien fait depuis trois mois faute de directives de la part du Bureau et alors que celui-ci confie des tâches précises et importantes, il décide de tout abandonner.

Le Bureau de Direction du S.A.S. n'est probablement pas un organe aussi souple qu'on le souhaiterait. Il est composé de dix personnes venant de Rivière-la-Paix, Bonnyville, Saint-Paul, Beaumont, Edmonton et Calgary. Ce qui ne l'a cependant pas empêché de tenir régulièrement ses réunions mensuelles depuis le mois de janvier, (à raison d'environ 7 heures par réunion), pour diriger quatre animateurs seulement. Mais il est conscient d'avoir passé trop de temps à discuter de problèmes qui auraient dû être confiés à de petits comités (le 29 juillet une proposition a été votée à l'unanimité pour remédier à cette situation); il est aussi conscient d'avoir passé trop de temps à discuter les poblèmes personnels des animateurs; il reconnaît également qu'il n'a pas mis assez de temps à réfléchir sur les priorités du S.A.S. ou sur les projets sur lesquels nous devions porter notre action.

D'autre part, depuis environ deux mois, un comité conjoint a été formé avec l' A.C.F.A. pour éclaircir une situation qui devenait ambigüe, si le Service Animation Sociale est un outil de l'A.C.F.A. quel rôle doit jouer celle-ci à l'endroit du S.A.S. ? N'y a -t-il pas danger présentement que la population francophone de l'Alberta voie dans le S.A.S. un organisme parallèle à l' ACFA? Les questions, pour récentes qu'elles soient sont d'importance et méritaient qu'on s'y arrêta:, au risque de retarder certaines décisions qui pouvaient d'ailleurs attendre. Un travail très intéressant s'est néamoins fait dans cette ligne, et nous croyons personnellement que nous nous dirigeons nettement vers une structure qui sera plus souple et plus efficace.

Bref, Monsieur le Rédacteur, ça fait déjà plusieurs semaines que le Bureau de Direction travaille dans la ligne des suggestions formulées dans votre éditorial. Ce travail ne se fait pas du jour au lendemain, sutout quand on l'exige de personnes qui ont déjà leurs occupations quotidiennes et qui siègent sur ce bureau bénévolement.

Ce qui nous étonne, c'est que les animateurs qui sont assez bien renseignés sur cette situation, ou qui avaient tout le loisir de l'être perdent tout à coup patience et abandonnent la partie après à peine avoir passé quatre mois dans le Service. Sur le plan professionnel, leur décision demeure pour nous inexplicable. Le Bureau a pu paraître lent (et l'être même, soyons honnête) à certains moments; il a pu être maladroit; mais il a constamment travaillé sous le signe de la coopération, de l'honnêteté du désinteressement, de l'ouverture. Nous ne blâmons pas les animateurs de n'être quand même pas complètement satisfaits de son action, nous regrettons tout simplement qu'ils aient lâché en cours de route, et, à la vérité, après une bien courte route.

Cet éditorial est long, et pourtant résume-t-il adéquatement la situation du S.A.S.? Nous croyons avoir donné à la population francophone de l'Alberta une explication franche et honnête. Je suppose que les colonnes de votre journal seront toujours ouvertes à ceux ou celles qui voudraient faire entendre un autre son de cloche.

Lettre ouverte

L'exemple de Legal

J'ai eu le plaisir d'assister à la "Fête au village" de Legal et par l'entremise de votre journal, je tiens à féliciter les organisateurs de la fête et toute la population francophone de Legal pour le succès de ces deux journées.

Les autorités civiles et religieuses des alentours y sont venus en nombre, non pas pour se montrer lors de la parade, mais pour profiter d'une journée de plaisir et se sentir entre amis.

Imaginez donc, que si une communauté comme Legal peut engendrer un tel enthousiame, quel devrait être le résultat si toutes les communautés francophones de l'Alberta se rencontraient de temps en temps, ici, là-bas, ou ailleurs pour prouver comme à Legal, que la langue et la culture française sont choses bien vivantes (en dépit des statistiques).

Legal a prouvé que la devise "l'Union fait la force" est véridique. Si seulement on pouvait tous s'en rendre compte et l'adopter, cela simplifierait certainement la tâche de la Commission Déchêne.

Jean Durand, Calgary

Le Franco et les fautes

Le "Franco-Albertain" est le seul journal francophone de l'Alberta. En le lisant, j'ai aperçu quelques petites erreurs: des fautes d'orthographe, de vocabulaire, de syntaxe et de style. Puisque c'est notre unique journal français, j'ai pensé que l'on pourrait essayer de le perfectionner, d'éviter des erreurs. Celà ne prendrait pas beaucoup de temps et l'on aurait quelque chose de bien.

Pour que vous puissiez constater ces erreurs, j'ai examiné le journal du 28 juin 1972. Voyons quelques unes de ces erreurs.

Notons premièrement les fautes d'orthographe:

- Dans la citation "Cependant elle arrivera certainement à quelques propositions pratiques qui ne pourront qu'aider l'A.C.F.A. à être plus représentative et par conséquent plus proche de la population qu'elle veut déservir. Le mot "déservir" devrait être orthographié de la façon suivante: "desservir".
- Deuxièmement: dans la phrase: "L'assemblée s'est particulièrement penché...", le verbe devrait être écrit de cette façon: "penchée", puisque assemblée est féminin et non pas masculin. REGLE: Le participe passé des verbes employés à la forme pronominale s'accorde en genre et en nombre avec le complément d'objet direct, quand celui-ci est placé avant le participe.
- Le mot "argent" est un nom masculin, alors pourquoi: "peut-être que l'argent des Québecois et des autres francophones vaut moins cher que celle des Américains."

suite à la page 6

le franco
Hebdomadaire français, dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta et sans appartenance politique.
Publié le mercredi à 10010 - 109e rue, Edmonton 14, Alberta.
DIRECTEUR: Jean Patoine
REDACTEUR: Yvan Poulin
SECRETAIRES A LA REDACTION Louise Tremblay Louise Chartrand
PUBLICITAIRE: Josaphat Baril
Tél. 422-0388
HEBDO DU CANADA
Tarifs d'abonnement - 1 an: $5.00 - 2 ans: $9.00
Etats-Unis et autres pays étrangers: $7.50 par année
Courrier de la deuxième classe Enregistrement no. 1881

Tout le personnel sera bilingue

J.H. Picard ouvrira ses portes le 29 août

Edmonton (Y.P): L'école J.H. Picard ouvrira officiellement ses portes le 29 août à une heure de l'après-midi. Plus de 525 élèves sont attendus. Quarante personnes travailleront à cette école. Au cours d'une entrevue que nous avons eue avec M. Michel Beaudoin, principal de l'école et M. Henri Breault, assistant-principal nous avons appris que tout le personnel engagé est bilingue et que la bâtisse serait prêt à temps. L'école J.H. Picard peut recevoir un total de 650 étudiants. On a pas encore de statistiques sur l'origine familiale des 525 étudiants qui fréquenteront l'institution cette année. La majorité des élèves cependant viennent du système des écoles catholiques, et plus précisément des écoles ayant un programme bilingue et de l'Académie Assomption ainsi que du col lège St-Jean.

Les cours

M. Michel Beaudoin ne sait pas encore quels cours seront enseignés en français. "Nous ne pensons pas avoir de problèmes à atteindre le 50% permis par la loi pour les classes de 7-8-9- . Nous pourrions avoir certaines difficultés au niveau de la 10-11- et 12 ième année." Ces difficultés viendraient surtout du manque de livres français? M. Beaudoin me dit ne pas avoir rencontré le personnel enseignant à ce sujet. "On peut dire cependant que dans l'ensemble les sciences et les mathématiques seront enseignées en anglais et que les sciences humaines le seront en français."

Plusieurs activités para-scolaire sont prévues. Le sport y aura une place d'honneur. Les étudiants de J.H. Picard entreront en compétition avec les autres écoles de la ville d'Edmonton dans les sports de ballon - panier, ballon-volant, football et piste et pelouse. De plus d'autres sports seront à l'honneur même s'ils ne sont pas compétitifs comme le badmington.

Actuellement on songe à mettre sur pied un journal scolaire. D'autres activités para-scolaire comme l'art dramatique seront à l'honneur à J.H. Picard.

Le bilinguisme

Le bilinguisme à l'école J.H. Picard sera évidemment un point très important. Exception faite des cours, la direction encouragera hors des classes les étudiants et les professeurs à parler le français. De plus, les activités para-scolaire comme l'art dramatique fera beaucoup pour favoriser un climat français si indispensable au bilinguisme effectif des étudiants. M. Beaudoin est très optimiste à ce sujet. La direction des écoles catholiques d'Edmonton appuie sans réseve les efforts de la direction de J. H. Picard dans sa volonté de faire de J.H. Picard une école véritablement bilingue.

On ne doit pas s'attendre à des miracles . Certes on ne fera pas une école réellement bilingue en un jour. Cependant nous avons cetaines raisons de penser que l'expérience du bilinguisme à J.H. Picard pourrait être un succès. Le personnel est bilingue et enthousiasme de vivre une expérience unique. Même si la tâche n'est pas facile, nous sommes persuadés que l'équipe de J.H. Picard saura relever le défi.

Liste des professeurs

M. Beaudoin Principal
H. Breault Assistant-Principal
Mme J. Siebert (Mlle Robert) Assistante-principal

Mme C. Amyotte
Mme P. Bédard
Mlle F. Bosnyak
M.A. Bouchard
Sr Laurette Breton
Mlle C. Campeau
M. F. Champagne
Sr Madeleine Cloutier
Mme L. Dechaine
M. B. Doré
M. H. Fortier
Fr. A. Groleau
Sr Ida Tétreault.
Sr. C. Joly
Sr L. Lacombe
Sr Madeleine Lafond
M. Lavallée
Ernest Lefebvre
Bernard Lefebvre
R. Mathieu
A. Noque
R. Bittman
S. M.-J. Prince
L. Rousseau

26 - A plein temps
2 - A demi-temps

Douglas Brown succède à Jean Maurice Olivier

Ottawa-- M. Douglas Brown, âgé de 28 ans, de Montréal , a été nommé agent de développement social au bureau d'Edmonton de la Direction de la citoyenneté et du civisme du Secrétariat d'Etat.

A titre d'agent régional, M. Brown travaillera avec des associations bénévoles et des groupes de citoyens en vue d'accroftre le sentiment d'appartenance au Canada et d'encourager la participation des citoyens à la vie canadienne.

Il sera chargé plus particulièrement des programmes de la Direction de l'action socio-culturelle qui sont destinés à fournir une aide culturelle aux groupes minoritaires de langue officielle et à favoriser une meilleure compréhension entre groupes francophones et anglophones

M. Brown est né à Castlegar, C.B. , a étudié à l'Université de C.B. , et plus tard a élu domicile à Ottawa où il a obtenu un diplôme de l'Université Carleton.

Au cours des deux dernières années, il a été directeur adjoint du Projet " l'ARTIC INSTITUTE of NORTH AMERICA.

Il a voyagé et étudié un peu partout en Amérique du nord et en Europe et a enseigné deux ans dans les communautés indiennes de l'Artique et du nord du Québec.

Décès du dr Amyot

C'est sûrement avec regret que la communauté canadienne-française de l'Alberta a appris le décès du Dr Joseph Etienne Amyot ex-président de l'Association canadienne-française de l'Alberta, grand chevalier de Colomb.

Le Dr. Amyot est décédé le mardi 25 juillet 1972, à l'âge de 90 ans, à l'hôpital St-Vincent. Il était membre à vie de l'Institut Canadien Français et également membre du Club Richelieu d'Ottawa.

Il laisse un fils: Révérend Père Jacques Amyot de Bangkok Thailand, deux filles: Mme. William Beatty (Gertrude) d'Ottawa Sr Florette Amyot, soeur de la Charité de Combermore, Ont.

Ainsi que 3 petits enfants: William, Beatty, Mme. J.W. Lown (Elizabeth) d'Edmonton, Louise Beatty, ainsi que 2 arrière petits-enfants. La dépouille repose à la Maison funéraire Bougie, Beauharnois, P.Q. d'où aura lieu le départ jeudi 27 juillet pour sevice à 11 heures en l'église Ste-Etienne. Inhumation au cimetière paroissial.

Nous sommes persuadés que la communauté C.F. de l'Alberta joindra ses prières à celles de sa famille pour le repos de l'âme de ce patriote.

Le français notre langue

Le miracle du langage

Un mot dit au hasard évoque en nous une image. Miracle du langage. Sans lui, nous disent les linguistes, nous ne pourrions penser. Car il n'est pas vrai que la langue ne soit qu'un moyen de communication. C'est beaucoup plus que cela.

Avant qu'un enfant puisse parler, son intelligence est fort semblable paraît-il à celle d'un jeune animal, d'un jeune singe.

C'est l'acquisition du langage qui fait se développer la pensée et se manifester l'intelligence. Les mots sont des symboles: tout est nommé, chaque objet du monde qui entoure l'enfant est désigné par un symbole sonore. Bientôt l'enfant est capable d'évoquer l'objet même si cet objet est absent. On voit donc que le langage est plus qu'un moyen de communiquer. Le mot est un "instrument de pensée". Importance donc de la langue qui permet à l'homme d'utiliser ses capacités intellectuelles, et qui, en même temps lui crée en quelque sorte une vie intérieure. Bien sûr l'esprit humain a, a priori, possibilités immenses qui favorisent chez l'homme l'éveil de l'intelligence. La mémoire est un autre facteur essentiel. Le cri presque animal du bébé devient vite un message linguistique par l'influence du milieu par l'imitation des sons entendus. Et bientôt, l'enfant établit la relation entre l'objet et le mot sonore. L'enfant va vouloir communiquer et à petit sa pensée s'éveille, se stabilise grâce au langage qu'il maîtrise de mieux en mieux. En comprenant et en connaissant la langue de son milieu, l'enfant n'apprend pas seulement à s'exprimer dans le but de communiquer. Il acquiert des possibilités de pensée, de réflexion. Sa mémoire lui permet de se rappeler les mots qui désignent les objets dont il se sert ou qui l'entourent. Puis il devient vite conscient de sa propre présence dans le monde.

Il fait la différence entre lui-même et ceux qui vivent près de lui. Le langage est l'instrument magique qui permet à l'homme de se servir au maximun de ses possibilités mentales, qui sans ce langage resteraient, à l'état latent, un potentiel inutilisé. Savoir parler, c'est pouvoir s'épanouir dans toute la plénitude de ses capacités humaines.

Une sale vente

Un grand magasin de Québec fait de la publicité pour une vente de soldes et, à cette occasion, a placardé partout sur ses vitres de grandes affiches. Naturellement, le mot " vente " est employé tout seul. Il faudra bien qu'on se rendre compte un jour que c'est une erreur L'objet d'un établissement commercial étant de vendre des biens et des produits, ce n'est pas de temps en temps qu'il met ses articles en vente. Il est évident que dans le cas d'une "vente à prix réduits", il est nécessaire de signaler que l'action " vente" est différente cette fois de l'activité ordinaire du magasin.

Il aurait donc fallu indiquer: vente de soldes, ou rabais. Le mot rabais est souvent suivi pourcentage: rabais de 55% sur les prix marqués, par exemple. Mais ce n'est pas tout. Comme il fallait, même à Québec où l'élément anglophone est peu important, sacrifier au bilinguisme, il fut décidé par les publicitaires d'accompagner le mot vente de l'équivalent anglais "sale". L'affiche se présente en double version. Le mot anglais précède le mot français sur l'une. Sur l'autre affiche, c'est le français qui vient en premier. Les deux mots sont imprimés sans ponctuation, sans séparation. Ce qui donne, et c'est là la catastrophe: Sale vente, et, vente sale. Vous me direz que les québécois savent que "sale" est le mot anglais et non pas l'adjectif français dérivé de saleté.

Tout de même, un esprit un peu moqueur, comme le mien, ne peut s'empêcher de sourire au passage en lisant cette anti-publicité: une sale vente, ou une vente sale, ce n'est pas ce qui attirerait les chalands, dans un pays où la langue française aurait vraiment pignon sur rue.

Lettre Ouverte

(suite de la page 4)

On devrait plutôt écrire "celui" des Américains. Alors, le pronom "celui" s'accorderait avec son antécédent "argent".

Notez l'orthographe du mot "excellent" dans la phrase: "Il se peut que son nouveau verrat ait toutes les aptitudes souhaitables, que sa descendance ait des qualités de carcasse, un taux de croissance et un indice de consommation excellente." EXCELLENTE se rapporte grammaticalement à "qualités de carcasse" (féminin), à "taux de croissance" (masculin) et à "l'indice de consommation" (masculin).

On doit donc écrire "EXCELLENTS" (masculin pluriel) car le masculin l'emporte sur le féminin.

REGLE: "La campanule et le myosotis sont bleus".

La façon d'écrire "excellents" provient du fait qu'il y a des mots masculins et un féminin dans la phrase et le masculin l'emporte sur le féminin. (Ce n'est pas l'avis des "Women's Lib.").

Comme deuxième point, les mots maladroits et les anglicismes:

Je n'ai pu découvrir qu'un mot maladroit dans cette édition: "Dans les semaines qui vont suivre, les ouvriers vont dépouiller le terrain,". Dépouiller signifie:enlever la peau à un animal. N'est-ce pas plutôt: "déblayer", débarrasser de ce qui peut encombrer de ce qui obstrue?

Les anglicismes sont assez fréquents. En anglais nous pouvons dire: "resource-men", mais pour dire cela en français on se servirait mieux du terme "conseillers". Le terme "apart form" est justifié en anglais pour traduire cette idée, nous devons dire "a part de et non pas "A part de Maurice et de Jérôme..." Les Anglais peuvent dire "we discussed politics", mais, en français, nous disons plutôt "discuter de quelque chose."

Quelquefois la syntaxe de la phrase est incorrecte.

Citons par exemple: "Tout en comprenant que le maire de Saint-Paul, M. Panylyk, ne sache pas le français, il aurait pu tout au moins s'en excuser." Grammaticalement, le "Tout en comprenant que" se rapporte à "il", mais si l'on applique cette règle, dans ce contexte, la phrase n'aura aucun sens. Pour remédier au problème, l'on devrait dire "Tout en comprenant que ... ... je pense que ... ..."

En fait, LE FRANCO ne contient pas beaucoup d'erreur et même certains articles sont remarquablement bien écrits. La plupart de ces erreurs peuvent être corrigées si on relit les articles. Etant donné que c'est notre seul moyen de communication, l'éditeur ne pourrait-il pas faire un effort spécial pour atteindre à un français correct?

Claire VALLEE

N.D.L.R.: Nous n'avons rien changé à l'orthographe de Claire Vallée. Cependant le lecteur avisé comprendra que Mlle Vallée fait un anglicisme en confondant "éditeur" et "rédacteur" - Editeur vient de l'anglais (Editor) et signifie en français Rédacteur en Chef, Comme quoi tout correcteur a besoin d'être corrigé. Il y a aussi quelques autres fautes que vous découvrirez sans difficulté..... ("erreur")

Meeta: un contrat qui s'achève

Edmonton (Y.P.): Depuis quelques mois, dans le Franco, vous pouvez lire quelques nouvelles concernant Meeta et le canal II (CBXFT). Le CRTC appellera dans le courant de l'automne des assemblées publiques en vue du renouvellement des licences de diffusion.

Le contrat de Meeta avec la société Radio-Canada se termine officiellement en avril 1973. Il semble acquis que la société Radio-Canada ne verra aucune objection à l'extension du contrat jusqu'à la fin de l'année scolaire soit juin 1973. L'ACFA est d'accord avec ce point.

Cependant selon des sources généralement bien informées, il semblerait que Meeta demanderait dans un mémoire non pas une extension de son contrat de trois mois mais de trois années.

Selon l'avis des responsables de l'A.C.F.A. l'extension du contrat de Meeta pour un durée de trois mois est tout à fait acceptable; cependant ces responsables verraient d'un mauvais oeil l'extension du contrat pour une durée de trois années.

Les responsables de l'A.C.F.A. rencontrées et des citoyens de la communauté francophone d'Edmonton se disent surpris d'apprendre que Meeta en trois ans n'ait pas trouvé un moyen de diffuser ses émissions éducatives ailleurs que sur les ondes de CBXFT, poste de langue française, au sevice de la communauté francophone.

Certes on peut comprendre que Meeta trouve l'arrangement actuel merveilleux. Il accapare les deux meilleures heures d'écoute de la soirée privant ainsi les auditeurs francophones d'excellentes émissions.

Actuellement au Canada il n'y a que deux provinces, l'Ontario et l'Alberta, qui se servent du réseau de Radio-Canada pour diffuser des émissions éducatives. On remarquera que ces deux provinces sont considérées comme étant les plus riches du Canada.

Sommes toute si nous voulons avoir un poste réellement de langue française en Alberta, le poste privé Meeta devra trouver un autre moyen de diffuser ses émissions. Pendant trois ans la communauté francophone a accepté la situation actuelle sans protester. Il n'en irait sûrement plus ainsi si elle devait se prolonger.

Un groupe de Québécois en visite à Edmonton déclare: "Nous sommes contre le séparatisme"

EDMONTON (Y.P.): Une centaine de personnes s'étaient données rendez-vous à la salle de la paroisse de St-Joachim. On y recevait un groupe de l'Age d'Or de la petite localité de Notre-Dame du Nord. C'est au cours de cette soirée que deux personnes, dont l'animateur du groupe, se prononcèrent contre le séparatisme québécois. Ils dirent aux personnes présentes leur surprise devant la vitalité de la culture canadienne-française en Alberta. Après ce discours, M. Turcotte chanta quelques vieilles chansons de folklore aidé en cela par plusieurs Québécois et Edmontoniens.

Ce vin et fromage offert au groupe de Notre-Dame du Nord par l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton fut la première des activités du groupe lors de leur passage à Edmonton. Un déjeuner leur fut aussi offert par le Conseil Lavérendry des Chevaliers de Colomb. Mme Martel dirigea un tour de la ville. Il y eut aussi une rendonnée à St-Albert.

A Beaumont le groupe assista à une messe. Après la messe chaque couple fut invité dans une famille de Beaumont pour un dîner intime.

Mme Marie-Andrée Collicutt tient à remercier d'une manière toute spéciale tous les francophones d'Edmonton qui ont rendu possible le succès de cette visite ainsi que le comité ad hoc qui vit à son organisation.

Elle devait me dire à ce sujet: "J'ai constaté que nos francophones sont prêts à beaucoup; il s'agit de leur demander".

CALGARY

L'ouverture officielle du camp de loisirs de la Société franco-canadienne de Calgary aura lieu le dimanche 20 août 1972 à 2 heures de l'après-midi.

Le camp est sité près de Millarville, dans une propriété de 17 acres, sur les bords du "Three point creek" à peu près 25 milles de Calgary.

La cérémonie d'ouverture rendra hommage aux pionniers francophones de Calgary et nous invitons tous nos amis de la province à y assister.

Les caprices de la méteo des deux derniers mois ont retardé considérablement le travail des volontaires de la société, mais ils sont optimistes et, ce qui n'a pas pu être achevé cette année, le sera l'an prochain.

De nombreuses familles passent déjà leurs fins de semaine dans ce coin du sud de l'Alberta, au milieu de la nature, et la société invite cordiallement ses amis francophones du "Nord" de passage à Calgary, à faire un détour et à aller passer une soirée à son camp.

Pour les renseignements complémentaires, adressez-vous à
Jean TOUPIN 288-5684
Ovide GAGNON 289-6985
Ulric DANDURAND 262-1573

Un projet fantastique

Un projet fantastique est maintenant en marche. En effet, depuis deux mois, le projet Uksor a commencé son activité à travers le pays. Né d'un besoin mutuel de collaboration entre Québécois et Canadiens d'origine ukrainienne, Uksor entend faire beaucoup pour le rapprochement de ces deux groupes.

Uksor est le nom d'une tournée de danses et chants folkloriques à travers le Canada. Uksor c'est la réunion de la troupe folklorique "Les sortilèges" de Montréal et de Eastern Canadian Ukrainian Youth Ensemble de Toronto et du Québec.

Mais Uksor est beaucoup plus que cela, il permettra à quatre-vingt jeunes de découvrir le Canada et de rencontrer d'autres jeunes interressés eux aussi à connaître quelques facettes du multiculturalisme canadien. Ce projet est financé par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. Uksor parcourera le Canada de Montréal à Banff, et les jeunes logeront dans les familles françaises et ukrainiennes tout au long du voyage. Il est donc important pour chacun d'encourager ces jeunes qui veulent vivre une expérience unique et qui peut-être permettra une meilleure compréhension entre les diverses cultures au Canada.



Vue d'ensemble sur la troupe "Sortilèges".

Publi-reportage

Notes sur "Sortilèges"

Il y aurait beaucoup à dire sur 'Les Sortilèges" mais voici en quelques mots l'essentiel sur cette troupe montréalaise.

Fondé il y a cinq ans par son directeur actuel M. Jimmy Di Genova, la troupe folklorique se compose de cinquante danseurs répartis en deux groupes dont l'un se consacre à la gigue et au chant canadien, l'autre à la danse internationale. Une équipe de moniteurs formés pendant quatre ans au sein de la troupe, et une équipe d'éducateurs bénévoles enseignent les danses et animent la vie du groupe.

Depuis la fondation de la section canadienne, nous avons notre "violoneux" accompagné d'un accordéoniste et d'un guitariste.

Grâce à M. Alfred Laflamme, l'école secondaire Saint-Stanislas est sans doute le coeur de notre troupe. C'est là que l'on retrouve le premier souffle de vie des sortilèges. Les premières danses, les galas et nos locaux permanents. Depuis bientôt trois ans, nous nous sommes intensément liés à l'Auberge Le Vieux St-Gabriel, et pour reprendre une expression du propriétaire de l'Auberge M. Dépelteau, nous faisons partie de la "famille". C'est d'ailleurs là que nous avons appris l'importance de la gigue et nous nous sommes découvert un intérêt particulier pour l'animation de soirées canadiennes.

Les Sortilèges ont fait deux voyages en France pour représenter le Québec dans des festivals internationaux. Ils ont participé souvent à Terre des Hommes et poursuivre actuellement une brillante carrière au Québec.

La troupe possède aussi en plus de sa section canadienne une autre section qui fait des danses juives, ukrainiennes et internationales.

C'est donc une troupe dynamique et d'expérience qui participera à la tournée Uksor.

A ses débuts, la troupe folklorique Les Sortilèges était une simple troupe scolaire du niveau secondaire. Après cinq années de travail assidu, ell a gravi les échelons et s'est taillé une place de choix.

Pourtant, malgré leur succès ces jeunes étudiants n'ont pas renié leurs débuts et la simplicité qui les caractérisait au départ. Ce qui importe à leurs yeux, ce n'est pas une renommée plutôt éphémère et sans lendemain, mais une vie intense et colorée, riche d'expériences humaines, sociales et culturelles.

A travers un monde troublé et marqué par la violence notre groupe vient apporter sa joie de vivre, son dynamisme et sa jeunesse. Nous sommes venus " créer des liens ". Uksor est donc le projet tout indiqué pour rejoindre ces objectifs.

Le groupe ukrainien

Le groupe ukrainien qui se joindra aux Sortilèges est formé de trois éléments. Premièrement un groupe de musiciens qui joueront de cet instrument appelé Banduras. Ce groupe a été formé en 1968 et est dirigé par un artiste de renom M. E. Cuira.

Le deuxième élément est une chorale dont les membres viennent d'Ontario et de Montréal. La chorale est sous la direction de M. Oleh Chmil qui a dirigé et participé à de nombreux concerts au Canada et aux Etats Unis et qui enseigne actuellement le chant à Toronto.

Le dernier élément de la troupe sera un groupe de danseurs qui aura pour instructeur et chorégraphe M. Dennis Yurkiswsky qui est âgé seulement de vingt-cinq ans mais qui possède une longue expérience dans la danse pour avoir été membre en autre de la célèbre troupe Schumka. Il a aussi enseigné à divers groupes ukrainiens durant les sept denières années. M. Yurkiwsky occupera aussi les fonctions de directeur artistique de ces trois grôupes.

Date-Endroit-Billet

Lundi, 21 août, 12:00 — St-Paul, Ecole Secondaire Racette

Billets: Caisse populaire Lasalle Billard

Mercredi, 23 août, 20:30 — Edmonton, Alberta Jubilée Auditorium

Billets: Mikes

Jeudi, 24 août, 20:30 — Calgary, Southern Alberta Jubilée

Billets: The Bay ticket office

Une révolution dans les cours de conduite automobile

Au cours d'une conférence de presse la semaine dernière, l'Alberta Motor Association a dévoilé un concept nouveau de cours de conduite automobile.

Un terrain spécial a été aménagé permettant aux aspirants de pratiquer les différentes manoeuvres nécessaires à la conduite d'une automobile mais sans confronter l'aspirant-conducteur avec le traffic existant dans les grandes villes comme Edmonton.

Plusieurs aspirants conducteurs n'ont jamais touché à un volant avant de suivre les cours du A.M.A. La nouvelle méthode a pour but principal de les familiariser avec l'automobile. Lorsqu'il connaît bien le véhicule (après 6 leçons d'une heure) avec un instructeur il ira dans le traffic.



Ici l'étudiant apprend à reculer dans une entrée. Cette manoeuvre lui a été commandée de la tour de contrôle.



L'étudiant apprend à négocier des virages serrés à différentes vitesses.

Ce terrain permet à l'aspirant de pratiquer les plus difficiles manoeuvres de la conduite automobile: stationnement parallèle, virage serré, entrée et sortie d'un garage, intersection, etc.

Selon M. Ambrose Kroetsch, directeur du A.M.A. d'Edmonton, le nouveau système permet à un instructeur d'enseigner à six étudiants simultanément.

D'une tour de contrôle, l'instructeur surveille les aspirants conducteurs. Il peut leur commander différentes manoeuvres. Un contrôle spécial lui permet d'arrêter la voiture d'un étudiant faisant une fausse manoeuvre.

Le programme a commencé il y a quelques semaines sur une base expérimentale. Vu son succès, la direction du A.M.A. a décidé de l'implanter sur une base régulière.

Monsieur Kroetsh a déclaré au sujet de cette méthode qu'elle permettait à l'étudiant de prendre plus rapidement confiance en lui: "Dans plusieurs cas les étudiants ont démontré qu'ils apprenaient plus vite que par d'autres méthodes plus conventionnelles".

C'est la première fois que cette méthode est employée dans l'Ouest canadien. Elles est plus courante cependant aux Etats-Unis.



L'instructeur de la tour de contrôle peut diriger six étudiants à la fois. Chaque voiture est numérotée. Lorsqu'un étudiant fait une fausse manoeuvre un système spécial permet à l'instructeur de stopper la voiture.



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Chef, Services financiers et administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 10ième étage, 1 Thornton Court, EDMONTON, Alberta, et portant sur l'enveloppe la mention "TRAINING ROOM - TENTH FLOOR RENOVATIONS for the Ministry of Transport, EDIFICE FEDERAL, EDMONTON, Alberta." seront reçues jusqu'à 11h.30 A.M. (H.N.R.) le 25 août, 1972.

On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux suivants du Ministère des Travaux Publics du Canada:
10ième étage, 1 Thornton Court, EDMONTON, Alberta ainsi qu'aux bureaux de l'Association de Construction d'EDMONTON.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Ian M. Thomas
Chef, Services financiers et administratifs

EDO 17

Féminités

Pour des légumes frais en toutes saisons: la congélation

La congélation, c'est presque l'abondance à la portée de la main en tout temps de l'année. Les saisons s'effacent et les hivers, autrefois uniquement ravitaillés en tubercules et en légumes secs, prennent maintenant un coup de soleil avec les fruits et les légumes frais de l'été.

La congélation ne manque pas d'adeptes qui la pratiquent avec intelligence. Elle permet de varier le menu, de faire des économies tout en simplifiant la préparation des repas. Les conseillères en alimentation du ministère de l'Agriculture du Canada vous encouragent à faire congeler les légumes frais qui abondent actuellement dans les jardins et marchés locaux. La famille sera heureuse de s'en délecter au cours des prochains mois!

QUELS LEGUMES CHOISIR?

La plupart des légumes se congèlent bien, sauf les légumes que l'on sert crus tels les radis, le céleri, les concombres et les verdures qui perdent leur croustillant pendant la congélation. Les légumes congelés en général conservent leur couleur, leur saveur, leur texture et la plus grande partie de leur valeur nutritive. Toutefois, la congélation ne peut améliorer ou transformer un légume trop mûr ou défraîchi. Pour cette raison ne congelez que des légumes frais jeunes, tendres, de haute qualité. L'espace est limité? Congelez, par exemple, haricots jaunes ou verts et maïs en grains. Pour plus de variété, congelez aussi quelques-uns des légumes d'automne tels le chou-fleur, le brocoli et les choux de Bruxelles.

BLANCHIMENT ET REFROIDISSEMENT

Le secret du succès dans la congélation réside en une préparation méticuleuse. Lavez les légumes puis faites-les blanchir le temps requis. C'est le plus important. Le blanchiment enraye l'action des enzymes, qui sont des substances chimiques présentes dans les légumes à l'état naturel et qui apportent des changements indésirables à la qualité et à la saveur du produit. Refroidissez les légumes immédiatement après le blanchiment en les plaçant dans l'eau froide. Dès qu'ils sont froids, égouttez puis empaquetez en prenant soin d'indiquer sur l'emballage la sorte de légume et la date de l'empaquetage.

EMPAQUETAGE ET CONGELATION

Les contenants destinés à la congélation doivent être sans odeur et sans goût, à l'épreuve de la vapeur et de l'humidité, sinon les aliments sècheront rapidement s'ils ne sont pas bien protégés. Pour de meilleurs résultats, utilisez des contenants et des sacs spéciaux tels sacs de plastique, cartons enduits d'une épaisse couche de cire, bocaux de verre ou contenants de plastique flexible. Congelez les aliments à 0 F ou plus bas le plus tôt possible après l'empaquetage. La température du congélateur doit être maintenue à 0 F en tout temps. Les légumes congelés peuvent être entreposés un an.

Les Services consultatifs de l'alimentation du ministère de l'Agriculture du Canada ont fait récemment des expériences afin de connaître la meilleure méthode pour congeler les betteraves, champignons, choux, courges, navets, oignons, panais, pommes de terre frites et tomates. Pour obtenir des renseignements à ce sujet, il suffit d'écrire à la Division de l'Information, Ministère de l'Agriculture du Canada, Ottawa, KIA 0C7. Entretemps, les conseillères en alimentation de ce ministère vous font part des méthodes suggérées pour congeler quelques-uns de ces légumes. Il est recommandé d'utiliser les tomates congelées dans les soupes, plats mijotés ou bouillis. N'oubliez pas la congélation peut vous permettre de réaliser ce rêve de gourmand: avoir toutes les saisons dans son assiette!

Légumes	empaquetage	durée de cuisson
BETTERAVES: Choisir des betteraves jeunes, fermes, lisses et sans meurtrissures. Conserver les racines et 1 pouce de tige. Laver et cuire à l'eau bouillante jusqu'à tendreté. Refroidir rapidement, peler, trancher ou couper en dés.	Sans ajouter de liquide	TRANCHEES: Décongélation: 30 minutes. Cuisson: 9 à 10 minutes. EN DES: Décongélation: 20 minutes. Cuisson: 5 à 6 minutes.
CHAMPIGNONS: Choisir des champignons relativement propres, lisses, fermes, aux chapeaux partiellement ouverts. Laver et trancher. Sauter seulement 2 tasses de champignons à la fois dans 1 1/2 c. à table de beurre, 4 minutes. Egoutter.	Sans ajouter de liquide	Réchauffer dans 2 c. à table de beurre, 30 minutes, en remuant fréquemment.
CHOUX: Choisir des choux fermes. Laver, enlever le coeur et les feuilles tachées ou fanées. Couper en quartiers ou en filaments. Blanchir: en quartiers, 2 minutes; en filaments, 1 minute.	Refroidir rapidement et égoutter parfaitement. Sans ajouter de liquide	QUARTIERS: Décongélation: 20 à 30 minutes. Cuisson: 9 à 10 minutes. FILAMENTE: Décongélation: 2 heures Cuisson: 4 à 5 minutes.
TOMATES: Choisir des tomates fermes à pelure lisse, de couleur rouge uniforme, sans taches ou meurtrissures. Pour peler tremper les tomates dans l'eau bouillante 30 à 60 secondes puis refroidir rapidement dans l'eau froide. Couper en quartiers, ajouter 1 c. à thé de sel, pincée de poivre, 3/4 c. à thé de sucre pour 2 livres de tomates. Cuire à feu doux jusqu'à tendreté. (5 à 6 minutes)	Dans contenants à congélation.	Décongélation: 4 heures A employer dans les soupes et les bouillis.

Chronique des consommateurs

L'ASSURANCE AUTOMOBILE

Dans un mémoire présenté à la Commission royale d'enquête sur l'assurance automobile, la filiale d'Halifax de l'Association des consommateurs du Canada a demandé que les compagnies d'assurance indiquent au public quels sont les modèles d'automobiles dont la conduite est la plus sûre et qui sont les plus faciles et les moins coûteux à réparer, et par conséquent ceux dont l'assurance ne nécessite que des primes modérées. Les constructeurs d'automobiles seraient ainsi conduits à offrir des véhicules dont l'assurance serait peu coûteuse.

LA SECURITE NAUTIQUE

L'Association souligne qu'environ trois cents personnes se noient chaque année, après un accident à leur bateau. 80% de ces personnes ne portent pas de ceinture de sauvetage, qui sont pourtant indispensables à ceux qui ne savent pas nager et aux enfants. Il faut indiquer à ces derniers comment flotter à l'aide de leur ceinture avant de partir en bateau.

LA COULEUR DE VOTRE TAPIS

Vous préparez-vous à acheter un tapis? L'Association des consommateurs vous conseille d'éviter la couleur or uni. Le velours de cette couleur laisse apparaître les traces de pas, les débris, la poussière et réclame beaucoup d'entretien. Au point de vue de la ménagère, la couleur la plus pratique est le beige clair.

LE TOIT DES REMORQUES

Les mécanismes qui servent à relever les toits rigides des remorques doivent être robustes, car il leur faut résister à l'eau, à la boue et à la poussière. L'acheteur doit demander une démonstration de fonctionnement au vendeur de remorques, ainsi que des renseignements sur les façons de réparer le mécanisme s'il se détraque. Les remorques à toit souple sont munies de supports tubulaires assurant une tension suffisante. Il est très important que l'acheteur inspecte les supports, les pivots et les réglages, et qu'il s'assure de leur solidité, de leur durabilité et de leur facilité d'utilisation.

INSPECTEZ VOS CEINTURES DE SAUVETAGE

Les ceintures de sauvetage en kapok, dont l'enveloppe de vinyle est fendue ou déchirée, peuvent absorber l'eau en telle quantité que le kapok se colle ensemble et perd toute flottabilité.

CHER BEURRE D'ARACHIDES!

Ne vous sentez plus coupable quand vous préparez des sandwichs au beurre d'arachides, accompagnés d'un verre de lait pour la collation de vos enfants. Peut-être estimez-vous que vous auriez dû préparer un repas plus nourrissant? Et bien non: cinq onces de beurre d'arachides fournissent la quantité de protéines nécessaires quotidiennement à un gamin de dix ans.



au fond des choses

J'attends un enfant...

J'attends un enfant. Nous attendons notre enfant: les grands-parents, les oncles, les tantes, mais surtout, et combien c'est important, mon mari avec moi.



Mon ventre grossit, toute ma physionomie change... Pourtant aux yeux de mon mari, j'embellis. Je reste surprise et parfois désemparée devant les changements même psychologiques qui s'opèrent en moi.

Un petit être qui bouleverse toute notre vie. Et on l'accepte... Bébé a déjà sa façon bien à lui d'attirer notre attention: il gigotte, peu lui importe ce que je fais.

Nous l'attendons comme on attend un cadeau plein de mystères, un beau cadeau fragile. Mais nous l'attendons aussi avec réalisme. Il est exigeant. On porte plus d'attention à sa santé, on évite les imprudences. Il sera si "appétissant" le petit bébé bien net, bien frais, qui sourit. Mais il aura fallu changer sa couche, le laver, le nourrir. Et il faudra l'éduquer.



Un petit bébé: "petit paquet de troubles", "petit paquet de bonheur". Il dépend du papa et de la maman de rester maitres du bouleversement que la venue d'un enfant entraine. Ainsi tous les petits et grands désagréments seront acceptés avec joies, transformés par notre façon de voir, de réagir.

Nous attendons notre enfant. Neuf mois pour commencer à l'aimer, pour commencer à l'accepter.

Nous attendons un enfant que Dieu aime déjà, même plus que nous.



ROMAN-FEUILLETON

Le désir de vivre

Paul Acker

Les vieilles demoiselles se parlaient souvent à voix basse; souvent aussi, toutes mielleuses, elles essayaient en me questionnant de découvrir en entier une vérité qu'elles devaient soupçonner.

L'abbé Guérand ignorait mon retour. Il ne manifesta cependant aucune surprise, et me reprocha simplement de l'avoir laissé sans nouvelles. Il ne jeta pas d'exclamation; il hochait la tête machinalement, sans que sa figure exprimât le moindre étonnement, tout comme au récit de choses très naturelles. Je lui confiai enfin ce que souhaitait M. Coulandot.

- Oui, dit-il, monsieur Coulandot vous conseille de rester chez lui. Sans doute c'est le salut... du moins c'est la gêne éloignée, le calme recouvré... Mais j'estime, ma chère enfant, que vous désespérez bien vite de vous-même. Il n'est pas impossible de gagner sa vie avec des broderies, il est difficile seulement d'y réussir tout de suite... Vous étiez pressée de triompher, et par suite vous vous êtes lassée trop rapidement... Il ne faut pas se décourager... Ah! sans doute, les Aubin ne vous ont pas gâtée... Moi, j'aurais préféré vous savoir dans une de ces pensions que patronnent certaines dames de la société et qui offrent aux jeunes filles isolées dans Paris un abri familial... Ce n'est pas cher. Vous vous seriez créé là des relations... ces dames vous auraient présentée dans les magasins où elles achètent... elles auraient peut-être utilisé elles-mêmes votre talent, vous auriez attendu ainsi des commandes plus importantes... Je crains trop qu'aussitôt rentrée à "l'Epée de Bois" vous ne brûliez de vous en évader... Moi, je vous exhorterais...

- Mais interrompis-je, comment pourrai-je attendre des commandes? Je n'ai plus d'argent.

- Ah! fit-il.

Il se tut, et je ne lui arrachai dès lors que des paroles insignifiantes.

Je m'en allai à Germin. Avril finissait. Les seigles et les blés verts sortaient du sol, et sur les fôrets blondes l'ombre des nuages glissait lentement. Plus grises, ses lézardes plus grandes, la maison se penchait au bord de la route, avec son toit de chaume, et ses volets qui étaient verts autrefois. Un lilas blanc fleurissait contre le mur. Maman était venue me chercher à la gare du Tilloy, mais la carriole qu'elle conduisait appartenait au curé du village: elle avait dû vendre la sienne et le vieux cheval qu'elle y attelait. Ma mère ne m'avait pas accueillie avec de grands transports d'affection; mon père me témoigna beaucoup de froideur. Le besoin de me reposer au milieu de l'année leur semblait à tous deux singulier. Le premier jour, ils me posèrent quelques question, mais comme j'arrangeais tout à ma façon trop sûre que mon père ne me pardonnerait pas d'avoir échoué, ils se contentèrent de mes explications. Ils ne se querellaient plus, mais ne se parlaient presque jamais. Je repris la petite chambre, à la fenêtre de la quelle je m'accoudais quand j'étais enfant, les nuits d'hiver, pour regarder le ciel étoilé, la lune bleue, la forêt couverte de neige, et pour mieux entendre le vent se plaindre et s'irriter, et personne ne s'inquiéta de moi. De temps en temps néanmoins, aux repas mon père me demandait:

-Quand retournes-tu à Paris?

Je ne savais que répondre, il haussait les épaules et me laissait. Ainsi livrée à moi-même, je parcourais la campagne, partagée entre les conseils de M. Coulandot et les conseils de l'abbé Guérand. Que la terre où nos premiers pas ont tembié se fait tendre à nos coeurs pesants! Jamais cette nature si pauvre, si ingrate, ne m'avait paru plus belle: le printemps, qui lui apportait la vie, la rendait charmante, douce, délicate, et sa propre molesse m'alanguissait... J'étais dehors tout le jour: je m'enfonçais dans les bois, au hasard des petits chemins qui se perdent dans les fougères et dans les ronces...

les bourgeons éclataient sur les branches; les violettes, les muguets, les nénuphars embaumaient l'air je revenais par les prés et les labours, à l'heure où descendait le ceépuscule... J'avais chassé toute pensée douloureuse, comme si je devais toujours vivre là, au milieu des champs et des forêts, oisive, sans désir, sans rêve.

Une lettre de Paris secoua ma torpeur: la confiserie du boulevard Malesherbes qui avait promis de m'écrire me commandait quatre-vingts sacs de bonbons pour le mois d'août. Cette lettre me causa quelques minutes de joie... mais cette joie fut courte! Je calculai les frais exigés par une telle commande... Il faudrait employer une ouvrière. A qui demander de l'argent? Je ne pouvais m'adresser ni à mon père ni à ma mère. L'image de madame de Lure flotta dans mon esprit si j'allais la trouver... elle était si bonne... mais tout aussitôt je me vis devant elle... je n'oserais jamais... Non, tout était inutile. Il fallait retourner au magasin. Dans quelques jours j'écrirais à M. Coulandot. Je n'eus pas à lui écrire. Il arriva un après-midi à Germin. Une voiture de paysan s'arrêta devant la porte et M. Coulandot en descendit. Je courus vers lui...

-L'abbé Guérand dit-il est venu chez moi. Oui, c'est lui qui est venu... Nous avons parlé longtemps de vous, et je suis de son avis maintenant... Vous devez encore tenter la chance à Paris. L'abbé Guérand m'a dit combien il aurait désiré vous savoir dans une de ces pensions de famille que dirigent certaines dames de la société. Et justement une de mes nièces, qui préparait l'an dernier une agrégation de lettres, habitait au faubourg Saint-Antoine un cercle réservé pour des conditions très modestes, aux jeunes filles françaises. Elle m'a envoyé tous les renseignements... voulez-vous y aller?

-Mais, lui dis-je, tristement cela ne suffit pas...

-Ah! fit-il, je comprends, mais j'ai là quelque chose à vous remettre de la part de l'abbé...

Et me tendant une enveloppe:

-Voici cinq cents francs.

-Mais je ne vux pas, je ne peux pas accepter! m'écriai-je...

-Pourquoi donc?

-L'abbé Guérand donne le peu qu'il a aux pauvres de la ville. Je n'ai pas le droit de les frustrer. Je suis jeune, je suis valide...

-Mademoiselle Claire, hier soir, j'ai aperçu chez un antiquaire de la rue Verrerie la grosse commode renflée aux appliques de cuivre qui était dans le cabinet de l'abbé Guérand. Cette enveloppe contient la somme que lui a payée l'antiquaire. Mais l'abbé ne vous la donne pas. Il vous la prête, et il entend bien que vous la lui rendiez un jour. M. Coulandot toussa deux ou trois fois.

-Et maintenant, êtes-vous décidée?

-Je partirai après-demain.

-Voici votre chambre, mademoiselle Fournier, me dit en s'effaçant au premier étage devant une porte étroite la vieille demoiselle qui me conduisait, mademoiselle Cendre.

C'était une chambre claire, tapissée d'un joli papier bleu. Elle donnait sur un grand jardin calme, et de la vigne vierge s'enroulait le long de la fenêtre autour de ficelles bien tendues. Un lit en fer, une armoire et une toilette en pitchpin, une table et une étagère, un fauteuil de cuir, une chaise formaient tout l'ameublement. Des roses blanches s'épanouissaient dans un vase de porcelaine.

-Ce sont les jeunes filles du cercle, reprit mademoiselle Cendre, qui vous offrent ces fleurs.

Puis elle ajouta:

-Voulez-vous que nous visitions la maison?

On apportait la malle.

-Le garçon, dit-elle, la mettra dans un cabinet voisin. Ainsi elle ne vous gênera pas.

Petite ses cheveux bruns grisonnant, mademoiselle Cendre marchait d'un pas rapide, un peu voûtée, et la tête inclinée. Son visage déjà ridé gardait une sorte de gaieté désabusée: si vifs et si enjoués que fussent ses yeux, il y avait sur ses lèvres un sourire triste qui avouait les regrets mal étouffés d'une âme déçue. Elle avait de silencieuses chaussures en drap et un de ces amples corsets qui élargissent la taille.

(Suite la semaine prochaine)

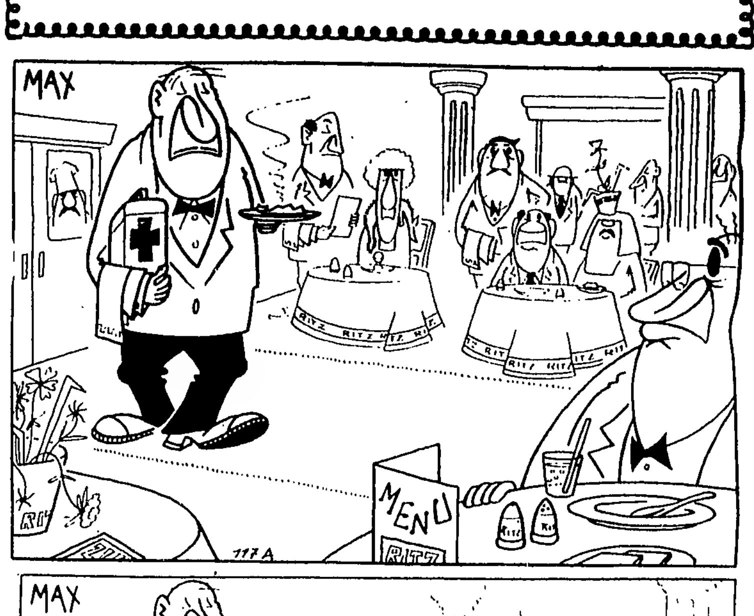
Bavardons avec Isabelle

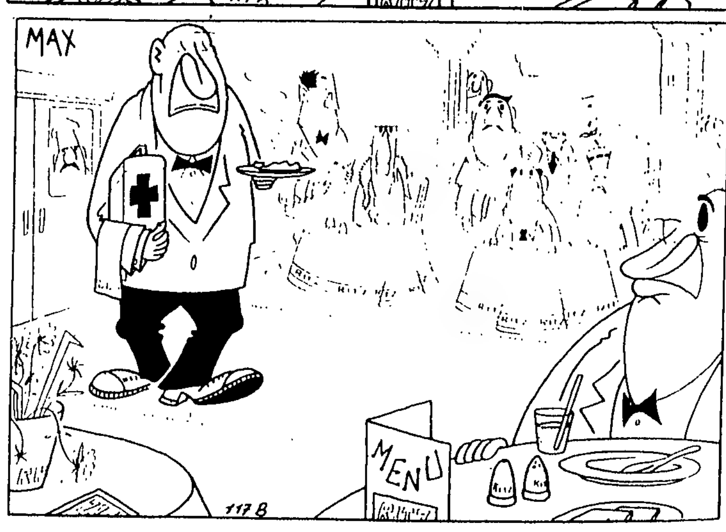


Le morse avec la dent trop longue

"Quelle dent malcommode" se disait Glacé le morse. Chaque fois qu'il jouait à cache-cache on le trouvait toujours parce que sa dent laissait une trace dans la neige. Chaque fois qu'il baissait la tête sa dent s'enfonçait dans la neige. Il s'enfargeait dedans. Ses amis riaient de lui. Mais un jour il se cassa la dent. Un petit eskimo nommé Tatik trouva le bout de la dent la sculpta pour en faire une jolie petite statue. Ainsi Glacé et Tatik furent tous les deux très contents.

Les 8 erreurs

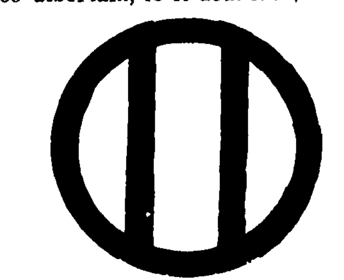




LES 8 ERREURS...

1. Le verre du premier plan est moins plein;
2. Le garçon servant la table de gauche a plus de cheveux;
3. La plante sur la tête de la dame a plus de feuilles;
4. Chaussure du garçon;
5. Le "tz" de la nappe de gauche manque;
6. Un homme de plus à l'arrière-plan;
7. Le garçon de droite n'a pas de noeud-papillon;
8. Menu du garçon de gauche.

VOIR ET ECOUTER



Horaire à CBXFT   Semaine du 19 août au 25 août   ONZE

Samedi

3h00
CHASSE ET PECHE
4h00
LA GRANDE AVENTURE
4h30
MON AMI BEN
5h00
ROBIN FUSEE
5h30
CENT MILLIONS DE JEUNES
6h00
HISTOIRE DU CINEMA CANADIEN
7h00
DEMOISELLE D'AVIGNON
7h30
MA SORCIERE BIEN-AIMEE
8h00
LES GRANDS FILMS
"Etranges compagnons de lit" (Strange Bedfellows). Comédie réalisée par Melvin Frank, avec Rock Hudson et Gina Lollobrigida.
10h00
LE TELEJOURNAL
10h30
MUSIQUE FOLLE DES ANNEES SAGES
11h00
CINEMA:

La Princesse d'Eboli (That Lady). Drame historique réalisé par Terence Young, avec Olivia de Havilland, Paul Scofield et Françoise Rosay. A la Cour d'Espagne, le roi Philippe II charge Anna de Mendoza, princesse d'Eboli, d'user de persuasion auprès de la noblesse pour faire accepter son amant comme secrétaire d'Etat. A cause de l'origine plébéienne de celui-ci, l'aristocratie lui fait grise mine (Angl.-esp. 54).

Dimanche

3h.00
Film: A pied, à cheval, en voiture
4h.30
TOUR DE TERRE
5h.00
TECHNO FLASH
5h.30
DOCUMENTAIRES CANADIENS
6h.30
QUELLE FAMILLE
7h.00
LES BEAUX DIMANCHES
10h.00
LE TELEJOURNAL
10h.30
LES ENCHANTEURS
11h.00
CINEMA NOUVEAU D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Alphaville (Une étrange aventure de Lemmy Caution). Drame de science-fiction écrit et réalisé par Jean-Luc Godard, avec Eddie Constantine, Anna Karina et Howard Vernon. L'agent secret Lemmy Caution arrive à Alphaville, capitale d'un monde de l'avenir, pour y rechercher le savant Von Braun disparu des Pays extérieurs. Il s'aperçoit vite que tous les habitants vivent comme des robots sous le contrôle d'un cerveau électronique, Alpha 60. La fille même de Von Braun, Natasha, lui sert de guide à travers la ville (Fr. 65).

lundi

3h00
RESEAU-SOLEIL
4h00
ULYSSE ET OSCAR
4h30
AU PAYS DE L'ARC-EN-CIEL
5h00
EN MOUVEMENT
5h15
LA VIE QUI BAT
5h45
DAKTARI
6h45
LE TELEJOURNAL
7h00
MEETA
9h00
DONALD LAUTREC "CHAUD"
9h30
VERS L'AN 2,000
10h00
LE TELEJOURNAL
10h30
FORMAT 30
11h00
CINEMA:

Les Femmes des autres. Etude de moeurs réalisée par Damiano Damiani, avec Jacqueline Pierreux, Walter Chiari et Letitia Roman. Cinq amis d'enfance se rencontrent. Quatre sont bien nantis. Le cinquième, ancien boute-en-train de la bande, est l'homme à tout faire d'un petit cinéma. La nuit de plaisirs qu'ils se promettaient ne tourne pas comme ils le pensaient (It.-fr.).

Mardi

3h00
RESEAU-SOLEIL
4h00
ULYSSE ET OSCAR
4h30
LE ROI LEO
5h00
EN MOUVEMENT
5h15
LES ANIMAUX CHEZ EUX
5h45
DANIEL BOONE
6h45
LE TELEJOURNAL
7h00
MEETA
9h00
LES EVASIONS CELEBRES
10h00
LE TELEJOURNAL
10h30
FORMAT 30
11h00
CINE-CLUB:

La Condition humaine (1re partie: Il n'y a pas de plus grand amour). Film réalisé par Masaki Kobayashi, avec Keiji Soda, So Yamamura et Ineko Arima. Mandchourie, 1943. Un jeune ingénieur japonais tente d'améliorer la condition humaine des prisonniers chinois mis aux travaux forcés dans une mine de la Mandchourie colonisée (Japonais sous-titré). Animateur: Claude-R. Blouin, professeur de cinéma.
Présentateur: Jacques Fauteux.

Mercredi

3h00
RESEAU-SOLEIL
4h00
ULYSSE ET OSCAR
4h30
MINI-FEE
5h00
EN MOUVEMENT
5h15
FIFI BRINDACIER
5h45
WALT DISNEY PRESENTE
6h45
LE TELEJOURNAL
7h00
MEETA
9h00
PRENEZ LE VOLANT
9h30
LE MONDE DE MARCEL DUBE
10h00
LE TELEJOURNAL
10h30
FORMAT 30
11h00
FESTIVAL DU CINEMA CANADIEN

La Nuit de la poésie. Documentaire réalisé par Jean-Claude Labrecque et Jean-Pierre Masse. Le 27 mars 1970, au théâtre Gésu à Montréal, se tint une manifestation de poésie réunissant quelque soixante poètes face à un public enthousiaste surtout composé de jeunes. Le film présente un choix dans l'éventail des auteurs qui ont lu des extraits de leurs oeuvres au long des douze heures de ce spectacle original. Production de l'ONF (Canadien 1970).

Jeudi

3h00
RESEAU-SOLEIL
4h00
ULYSSE ET OSCAR
4h30
ROQUET , BELLES OREILLES
5h00
EN MOUVEMENT
5h15
LES PIERRAFEU
5h.45
AU PAYS DES GEANTS
6h45
LE TELEJOURNAL
7h00
MEETA
9h00
MOI ET L'AUTRE
9h30
TOUT L'MONDE JOUE... AVEC LES JEROLAS
10h00
LE TELEJOURNAL
10h30
FORMAT 30
11h00
CINEMA:

Sherlock Holmes et le collier de la mort (Sherlock Holmes und das Halsband des Todes). Film policier réalisé par Terence Fischer, avec Christopher Lee, Senta Berger et Hans Nielsen. Persuadé qu'un professeur d'archéologie, se livre à des trafics criminels, Sherlock Holmes va essaver de prouver à Scotland Yard la véritable identité de ce voleur qui n'hésite devant aucun procédé. De la bouche d'un mourant, assassiné sur le seuil de sa porte, Sherlock Holmes recueille le nom d'une auberge assez louche. Là, il surprend une conversation qui ne lui laisse aucun doute (All. 62).

Vendredi

3h00
RESEAU-SOLEIL
4h00
ULYSSE ET OSCAR
4h30
MINI-FEE
5h00
EN MOUVEMENT
5h15
LES ENFANTS DE L'ARCHIPEL
5h45
TARZAN
6h45
LE TELEJOURNAL
7h00
MEETA
9h00
TOURNESOL
9h30
QUI-VIVE
10h00
LE TELEJOURNAL
10h30
FORMAT 30
11h00
CINEMA:

L'Arnaqueur (The Hustler). Etude psychologique réalisée par Robert Rossen, avec Paul Newman, Piper Laurie et George C. Scott. Un as du jeu de billard lance un défi au champion de New York. Après une lutte acharnée, le champion, pour avoir trop bu en jouant, finit par perdre tout ce qu'il avait gagné. Le lendemain, il fait la rencontre d'une jeune alcoolique à la dérive, s'en éprend et décide de vivre avec elle (Am. 61).

Les Beaux Dimanches

«Le Mime Marceau», «L'Echéance du vendredi» de Dubé et «La Lutte de l'homme pour sa survie»

Les Beaux Dimanches présentent aux téléspectateurs de Radio-Canada, le 20 août à compter de 23:00h. *le Mime Marceau; l'Echéance du vendredi* de Marcel Dubé et un épisode de *la Lutte de l'homme pour sa survie.*

L'Echéance du vendredi

Créé il y a déjà une dizaine d'années et souvent jouée sur scène ou à la télévision, *l'Echéance du vendredi* est une des oeuvres de Dubé parmi les plus vraies et les plus émouvantes dans sa cruauté.

L'Echéance du vendredi, c'est l'histoire d'un pauvre type, d'un irrécupérable, d'un gars qui a fait son temps. Xavier approche de la quarantaine et il n'a jamais eu beaucoup de chance dans la vie. Mécanicien d'expérience, jusqu'ici il avait tout de même réussi plus ou moins péniblement à faire vivre sa famille. Mais voilà que depuis six mois le sort s'acharne contre lui. Il a été remercié de ses services à l'usine où il travaillait et il erre comme une âme en peine d'usine en usine dans l'espoir, toujours déçu, de trouver une autre situation. Partout

Jean Duceppe, Hubert Gagnon et Denise Filiatrault



Jean Duceppe et Gérard Poirier



Xavier se bute à des refus à peine déguisés ou à des illusions auxquelles il s'accroche durant une semaine ou deux.

A la maison, sa femme le ridiculise et son fils qui le considère comme «un pas grand-chose» a abandonné ses études pour subvenir aux besoins de la famille. Le pauvre Xavier n'a qu'un seul ami, un seul confident: son vieux copain Gaspard, ex-chômeur devenu gardien de nuit, faute de mieux, même s'il doit «prendre un p'tit coup» pour vaincre sa peur de l'obscurité.

C'est Jean Duceppe qui campe admirablement le personnage de Xavier. Roger Garand joue le rôle de Gaspard; Denyse Filiatrault, celui de Sophie, femme de Xavier, et Hubert Gagnon, celui d'Etienne, son fils. La distribution comprend également Yves Létourneau (Julien), René Caron (Frédéric), Benoit Girard (directeur du personnel dans une usine), Louise Rémy, Marie-Claire Nolin, Gérard Poirier, Yvon Leroux, Claude Gai et Lizette Gervais.

L'Echéance du vendredi, que l'on verra à 24:00h. a été réalisée par Paul Blouin dans des décors de Gabriel Contant, avec des costumes de Marie-Laure Cabana. La musique de scène est de Claude Léveillée.

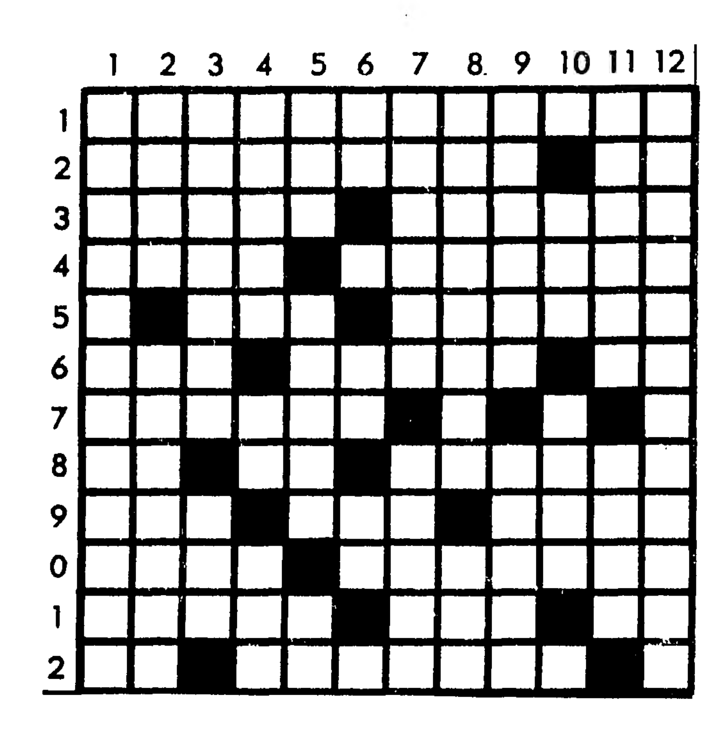
La Lutte de l'homme pour sa survie

A 1:00h. la grande fresque de Roberto Rossellini sur l'histoire universelle en sera à son avant-dernier épisode. Après nous avoir décrit successivement les étapes les plus importantes de l'histoire de l'humanité, voici que *la Lutte de l'homme pour sa survie* s'engage dans l'époque contemporaine.

Les problèmes et les obstacles n'ont pas tous été vaincus, loin de là. Il en surgit de nouveaux à chaque décennie, sinon à chaque année. A l'ère de la métallurgie, de l'électronique, de l'automation et de la contestation, l'homme est aux prises avec la pollution de l'air et de l'eau et l'explosion démographique et il se demande toujours avec angoisse quel fou furieux pressera le bouton qui pourrait en quelques secondes faire exploser la planète. Dieu merci! *La Lutte de l'homme...* suggère d'autres solutions plus optimistes au maintien de la vie sur la boule ronde.

F.C.

MOTS CROISES



HORIZONTAL

1 - Action de regrouper.
2 - Passereau à plumage sombre. - Term. d'inf.
5 - Général américain. - Oeufs que le pou dépose sur les cheveux.
6 - Grand fleuve d'Afrique. - Cessation temporaire de tout acte d'hostilité. - Pron.
7 - Temps futur.
8 - Largeur d'une étoffe. - Term. d'inf. - Mettra ensemble des choses diverses.
9 - Allez , en latin. - Saison. - Emotion.
10 - Etoile de cinéma. - Indiqué ci-dessus.
11 - Troupe de chiens dressés pour la chasse. - Pron. pers. - Dans.
12 - En les. - agite l'encensoir devant l'autel.

VERTICAL

1 - Doctrine qui favorise les groupements régionaux.
2 - Table pour débiter la viande. - Espèce de bugle à fleurs jaunes,pl.
3 - poisson des côtes rocheuses de la Manche. - Liquide transparent.
4 - De Russie. - Nég. - Abrév. fam. de route.
5 - Unité monétaire de la Norvège. - Allonge, étend. - Dans.
6 - Le premier de tous les nombres. - route rurale. - Très Saint.
7 - Levier terminé par un méplat pour recevoir l'action du pied.- Fleuve de Belgique.
8 - Liqueur alcoolisée. - Adj. poss.
9 - Poisson à corps allongé comme l'anguille. - Ville de Québec.
10 - Du verbe avoir. - Moitié d'un unité.
11 - Nom usuel du salpêtre, pl. - Fleur du rosier.
12 - Arrangeraient en tresses.

La sécurité Familiale souhaite BONNE FÊTE à ses membres suivants

SAMEDI, le 19 août

Daniel CREURER, Edmonton
Mme Aline JACQUES, St-Paul
Bernard LAMOUREUX, Girouxville
Mme Alice RICHARD, Lac La Biche
Mme Thérèse TURCOTTE, Donnelly
Jules VALLEE, Bonnyville

DIMANCHE, le 20 août

Mme Marie-Ange BOIVIN, Tangente
Mme Alice GOSSELIN, Guy
Mlle Jeanne HUNERBEIN, Sherbrooke
René REY, Falher
Edouard RICHARD, Edmonton
Mme Nicole SIMARD, Jean-Côté

LUNDI, le 21 août

Roland BEAUDOIN, Beaumont
Peter BOYKO, Edmonton
Jacques CARBONNEAU, Girouxville
Paul DOUCET, Edmonton
Arthur HEBERT, Edmonton
Mlle Anne-Marie HOGUE, Ottawa
Me Marcel LAMBERT, M. P., Ottawa
Mme Yvonne MAURE, Falher

MARDI, le 22 août

Mme Odile ALLARD, St-Isidore
Edouard AMYOTTE, Mallaig
Bernard BELISLE, Edmonton
Albert GAUCHER, Jean-Côté
Sr Elisabeth LEBLANC, F.J. Edmonton
Sr Liliane MERCIER, c.s.c., Falher
Télesphore ROUX, Bonnyville
Robert VINCENT, Bonnyville

MERCREDI, le 23 août

Réal BEAUDOIN, Slave Lake
Joseph BILODEAU, Vimy
Robert CROTEAU, Bonnyville
P. Clément FRAPPIER,o.m.i., Edmonton
Emmanuel GALLANT, Edmonton
Magella PELCHAT, St-Paul
Robert TREMBLAY, Edmonton

JEUDI le 24 août

Raymond BEAUPRE, Bonnyville
Simon DALLAIRE, Bonnyville
Jos DUBUC, Vegreville
Laurent GUINDON, Falher
Charles LEROUX, St-Paul
Alphonse MALO, Lafond
Paul SAVOY, Beaumont
Josslyn ROYER, Edmonton
Mme Gbrielle TROTTIER, Edmonton

VENDREDI, le 25 août

Louis GAULIN, Bonnyville
Lucien GUINDON, Falher
Mme Lucille LAPOINTE, Donnelly
Laurent LEDUC, Morinville
Lucien MALO, Ste-Lina
Mlle Rose-Marie OUELLETTE, Calgary
Louis RIVEY, St-Paul
René ROBINSON, Duvernay

Solution du dernier Mot caché

SABBAT

Cartes d'affaires professionnelles

Lettre de démission de M. Gilles Caron

Par la présente je remets ma démission comme animateur du Service Animation Sociale.

C'est un peu à regret que je le fais, car je n'y aurai même pas travaillé six mois, mais après analyse de la situation, il n'y a pas d'autres alternatives qui s'offrent à moi. Lorsque j'ai rencontré le Père Patoine et M. Laurier Boucher en janvier 1972, je leur ai dit que j'avais des doutes sur les possibilités d'un Canada bilingue mais que j'étais prêt à aller faire une expérience intense en Alberta afin de me faire une idée basée sur des faits, des réalités.

Après quatre mois d'exploration pendant lesquels j'ai rencontré plusieurs groupes et plusieurs francophones des quatre coins de l'Alberta, j'y ai vu une certaine possibilité d'action, mais les obstacles étaient de taille:

1- La distance géographique entre les groupes;

2- La pression sociale qui pèse sur une minorité de 2,9%;

3- Le manque de projet collectif pour l'ensemble de la province;

4- L'absence de politique d'action définie au SAS;

5- La subjectivité qui est la règle du jeu pour le travail des animateurs;

6-(N.D.L.R.) Croyant que l'item 6 de la lettre de démission de M. Gilles Caron est un jugement d'intention sur le travail d'un animateur, nous ne pouvons pas le publier.

7- Le fait que je sois Québécois et que j'arrivais avec une formation universitaire et deux années d'expérience positive ne ferait-il pas peur à certaines gens de la population: que je veuille aller trop vite, que je ne prenne pas le temps de comprendre le fonctionnement des franco-albertains, etc...

Pour moi, tous ces obstacles étaient reliés mais non insurmontables.

Mais voici qu'à la réunion du Conseil d'administration du SAS en date du 29 juillet les évènements se précipitent et les obstacles pour un travail d'animation efficace s'accumulent au lieu de se dissiper.

D'une part, le Conseil d'Administration décide de ne plus prendre de décisions importantes pour le moment, sous prétexte qu'il anticipe une décision de l'ACFA; d'autre part, il décide d'éparpiller les animateurs pour au moins trois mois.

Ces deux décisions signifient pour moi l'inefficacité du SAS pour un bon bout de temps et je m'explique:

1- Les administrateurs actuels du SAS refusent ou disent ne pas prendre de décisions importantes avant que l'ACFA provinciale ne leur en donne le signal: ceci égale une structure inefficace ou du moins très ambigüe.

2- Alors qu'il faudrait s'en aller vers une structure simple, mobile mais précise pour être plus prêt de la population et mieux saisir les dynamismes sociaux, nous nous en allons vers une structure complexe, lourde et imprécise. En effet si nous nous en remettons à la dernière réunion du Conseil général de l'ACFA et à la dernière réunion du Conseil d'administration du SAS, l'ACFA provinciale voudrait prendre directement en main l'administration du travail des animateurs. Elle pourrait remettre entre les mains d'un comité aviseur certains pouvoirs d'exécution, d'autres pouvoirs iraient aux ACFA régionales, enfin d'autres pouvoirs pourraient être décernés aux institutions qui en feraient la demande (exemple: Collège St-Jean).

C'est vraiment l'application du principe: division pour régner chacun se renvoie la balle, on peut même faire jouer les animateurs l'un contre l'autre, etc. donc structure inefficace ou très dangereuse. Ceux qui ne tiennent pas à l'efficacité du Service auront beau jeu.

3- A court terme le partage des tâches qui a été fait par le Conseil d'administration samedi le 29 juillet m'apparaît comme pouvant compromettre le travail futur des animateurs.

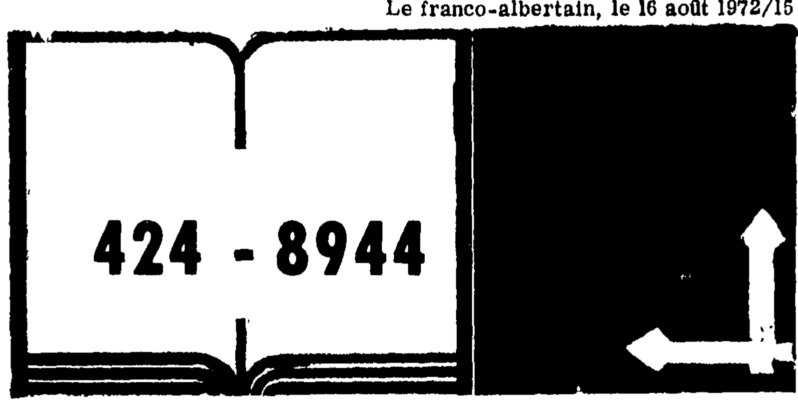
Henri Lemire s'en va à Falher, élabore son projet et se trouve un patron.

Richard Hudon fait son projet à Edmonton et travaille à la préparation du colloque.

Pour ma part, je travaille au Collège St-Jean, à l'école Routhier en septembre et j'explore à la région de Legal-Morinville.

Cette division ressemble plus à un éparpillement qu'à une régionalisation: quelle est la base

(suite à la page 16)



Note du Bureau de direction:

M. Henri Lemire a préféré ne pas faire publier la correspondance échangée avec le bureau de direction. Nous respectons le choix d'Henri Lemire. Nous regrettons son départ du S.A.S., croyant qu'il aurait pu effectuer un excellent travail.

La réponse

Cher Gilles,

J'ai relu à plusieurs reprises ta lettre du 3 août dernier, dans laquelle tu remets ta démission comme animateur de notre Service Animation Sociale.

Je n'ai pas d'autre choix que d'accepter ta démission, mais, comme je te l'ai mentionné dans la conversation que nous avons eue hier, je regrette cette décision prématurée. Je n'entreprendrai pas de répondre à chaque point de ta lettre (nous en avons amplement parlé hier), mais tu me permettras néanmoins de te rappeler les quelques considérations suivantes:

1. Tu dis dans ta lettre que tu es venu en Alberta pour faire une "expérience intense", auprès de la population francophone. Or après quatre mois seulement (dont deux pour t'initier à ce nouveau milieu et deux mois d'été), tu abandonnes la partie parce qu'il y a des 'obstacles de taille", parce que ça ne marche pas à ton goût et parce qu'il y a environ sept questions (page 3 de ta lettre dont tu ignores les réponses, et sur lesquelles tu ne t'es pas renseigné avant de démissionner.

2. A la réunion du 29 juillet, tu avoues devant le Conseil de Direction que tu n'as à peu près rien fait depuis ton arrivée en Alberta, faute de directives précises de la part du Bureau, et quand le même jour nous te confions des tâches très précises et très importantes (particulièrement le Collège St-Jean), tu décides de te retirer bien que nous vous ayons demandé au préalable si vous étiez d'accord avec notre façon de procéder, à quoi Henri et toi aviez répondu positivement.

3. Lors de notre rencontre du 21 juillet à laquelle participaient tes deux collègues Richard et Henri, tu me fais remarquer avec justesse que plus est nombreux le groupe avec lequel on travaille (il s'agissait alors du Bureau de Direction), plus il faut être patient, et que la participation est à ce prix. Alors que j'accepte cette règle du jeu et qu'avec le comité conjoint ACFA - SAS je fais tout ce que je puis pour intéresser le plus de monde possible à notre travail d'animation sociale, tu décides de nous quitter.

4. Contrairement à ce que tu prétends, le SAS ne s'en va pas vers une structure "complexe, lourde et imprécise": les efforts

(suite à la page 16)

(Suite de la page 15)

Lettre de démission de M. Gilles Caron...

commune du travail des animateurs? qui va prendre l'initiative des rencontres entre les animateurs?

Deuxièmement : Pourquoi Henri Lemire ne pourrait-il pas s'occuper de l'Ecole Routhier qui est dans la région de Rivière-la-Paix? Si le Bureau croit qu'Henri n'est pas assez compétent pour accomplir son travail à l'Ecole Routhier comment voulez-vous que les autres écoles et la population le reconnaissent compétent?

Troisièmement: Vous me suggérez d'aller évaluer la situation à Legal-Morinville. Pourquoi? A cause du colloque? Mais vous n'avez pas nommé Richard Hudon responsable du colloque? Si c'est pour autre chose que le colloque, que faites-vous de mes remarques à la suite de mes visites à St-Paul-Bonnyville? Pourquoi avoir été explorer la région durant I0 jours si sans même discuter de ces recommandations, on m'envoie dans une autre région?

Il me sera difficile, voire impossible d'être efficace dans de telles conditions.

Comme je l'ai dit précédemment je suis venu en Alberta pour vivre une expérience positive au point de vue travail non pour faire un bon salaire ou en attendant d'avoir une meilleure position. Vu qu'il m'apparaît que je ne pourrai pas vivre cette expérience positive tant pour la population que pour moi-même, il ne me reste qu'à démissionner.

Je ne voudrais pas que le Conseil d'administration voit dans ma démission un problème supplémentaire à la réorganisation du Service; si je le fais, c'est parce que n'étant pas d'accord avec l'orientation du Service, ma démission devient un obstacle en moins pour la réalisation de cette orientation.

Respectant le précédent de 30 jours d'avis en cas de démission, ma démission deviendra effective le Ier septembre I972.

Reconnaissant à regret n'avoir pas pu faire beaucoup pour la francophonie albertaine, je souhaite meilleur succès à mes successeurs.

Sincèrement vôtre.

Gilles Caron

(Suite de la page 15)

La réponse...

laborieux que nous avons faits depuis quelque temps sont autant de pas en avant vers une structure souple et efficace. Je ne te reproche pas de n'être pas au courant de tout ce que nous avons fait depuis une couple de mois, mais je suis porté à te reprocher de porter des jugements globaux sur une situation complexe que tu ne connais qu'en partie.

Je suis déçu néanmoins de te voir partir; les excellents commentaires que nous avions reçus à ton sujet avant ton arrivée nous avaient permis de fonder sur toi de grandes espérances pour le Service Animation Sociale et la population francophone de l'Alberta. Je suis sûr que ces éloges étaient fondées, mais tu ne t'es pas donné la chance d'en faire preuve en terre albertaine.

Il me reste à te souhaiter du succès dans le nouveau travail que tu trouveras, j'espère, dans un bref délai, et à t'assurer ainsi qu'à ton épouse de mon amitié.

Il me reste à te souhaiter du succès dans le nouveau travail que tu trouveras j'espère, dans un bref délai, et à t'assurer ainsi qu'à ton épouse de mon amitié.

Bien sincèrement,

Guy Lacombe,
président.

Le Pelerinage en l'honneur de l'Assomption de la sainte Vierge

aura lieu à St-Albert dimanche le 20 août

Messe à la grotte à 11 h. a.m.

Heure mariale et bénédiction des malades à 2 h. p.m.